

MATE/ADEME

LA VILLE A L'HEURE DU ROLLER
Evaluation des usages et de la gestion
d'un nouveau mode de déplacement urbain non motorisé
en France et à l'étranger

Présentation des résultats

Paris, septembre 2001

Sommaire

Contexte de l'étude (page 3)

Objectifs (page 4)

Méthode utilisée (page 5)

Présentation détaillée des résultats :

- I. L'univers du roller (page 12)
- II. Typologie des rollers et description des pratiques (page 19)
- III. Le roller comme mode de déplacement urbain (page 39)
- IV. La gestion du roller (page 50)

Annexes :

Annexe 1 – Chronologie du roller

Annexe 2 – Aperçu du roller en France et à l'étranger

Annexe 3 – Le roller à Paris

Annexe 4 – Le roller à Rennes

Annexe 5 – Le roller à Annecy

Annexe 6 – Le roller à Berlin

Annexe 7 – Le roller à Lausanne

Documents

Guides d'entretiens

Bibliographie

Le contexte

Selon la Fédération des Industries des Equipements du Sport, on compterait aujourd'hui, en France, 4 à 5 millions d'adeptes du roller. Si un tel chiffre indique que le roller ne peut plus être considéré comme un simple phénomène de mode, peut-on dire pour autant qu'il constitue un nouveau mode de déplacement urbain ? Son développement au sein des villes pose déjà des problèmes de partage de la voirie (chaussée et trottoir) et de cohabitation avec les autres modes (motorisés ou non). On voit bien que sa qualification comme mode de déplacement intermédiaire entre la marche à pied et le vélo ne saurait être satisfaisante : elle n'éclaire ni sur le type d'utilisateurs du roller ni sur ses motivations ; elle ne rend compte ni des pratiques de déplacement et de conquête de l'espace urbain que le roller génère, ni des valeurs spécifiques et des nouvelles formes d'urbanité dont il est porteur.

C'est pourquoi nous avons proposé, d'une part, de décrire précisément ces pratiques et d'évaluer les difficultés auxquelles elles donnent lieu, de construire une typologie sociologique de ses adeptes et des motivations du choix pour ce nouveau mode ; d'autre part, d'examiner les politiques locales mises en place pour y faire face (au plan de l'aménagement comme de la sécurité) ; enfin de réfléchir, tout en proposant des solutions, dans une optique à la fois comparative et prospective, aux conditions de développement harmonieux de ce nouveau mode pour la ville de demain.

La présente étude – qui a pour cadre le programme de recherche du **PREDIT 2** sur les déplacements non motorisés - est cofinancée par le **MATE et l'ADEME**.

Pour la réalisation de cette étude, l'équipe **d'Etudes & Conseil** était constituée de Hugues Ollivier, Isabelle Lesens et Anne-Marie Waser.

Les objectifs de l'étude

Dans ce contexte, les objectifs de l'étude étaient de :

- Identifier et décrire les pratiques de déplacements urbains associées à ce mode non motorisé
- Construire une typologie des adeptes du roller en précisant les motivations du choix pour ce nouveau mode de déplacement et l'image qu'ils se font des autres modes
- Déterminer les caractéristiques des lieux de la ville les plus favorables au développement de sa pratique
- Mesurer les difficultés rencontrées dans le partage de la voirie et la cohabitation avec les autres modes
- Décrire les moyens réglementaires et d'aménagement mis en œuvre au plan local pour gérer le développement de ce nouveau mode
- Evaluer le potentiel d'urbanité du roller et les enjeux de son développement pour la ville de demain

Méthode utilisée

Pour la réalisation de ces objectifs, nous avons utilisé la méthode suivante, qui comprend 3 volets :

- une enquête auprès des usagers à Paris, Rennes et Annecy ;
- une enquête auprès des responsables des collectivités locales et territoriales (dans les trois villes françaises retenues mais aussi à Berlin et Lausanne) ;
- une enquête complémentaires auprès d'informateurs choisis (responsables d'associations, rollercistes...).

Les 5 villes constituant notre terrain d'enquête ont été choisi pour leur caractère emblématique de la pratique ou de la politique du roller.

(1) ENQUETE REALISEE AUPRES DES USAGERS DU ROLLER (n= 120)			
	Paris (n = 60)	Annecy (n = 30)	Rennes (n = 30)
Lieux D'enquête	Voies sur berges / le canal Saint-Martin / République / Le Marais / La Bastille / Vincennes / La Villette / le canal de l'Ourcq / Belleville / Place d'Italie / Trocadéro / Palais royal / Rue de Rivoli / bd de Sébastopol / Gare Montparnasse	Mairie / centre-ville / Parc du Pâquier / Les Marquissats / Sévrier (départ de la PC) / Annecy le Vieux	Arsenal / Colombier / rue du Château-Renault / Place Hoche / Place des lices / Gare (côté sud)

(2) ENQUETE REALISEE AUPRES DES COLLECTIVITES LOCALES OU TERRITORIALES (n = 14)	
5 entretiens à Paris	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Luc DUMESNIL, Ville de Paris, chargé de mission au cabinet de Denis Baupin, maire adjoint - M. LE BRAS, Ville de Paris, Direction de la Voirie, Division de la réglementation - Mme RANC, Ville de Paris, responsable de l'observatoire des déplacements - Mme PIBAULT, Ville de Paris, chargée de la Sécurité routière au sein de l'Observatoire des déplacements - Antoine MORENO-FLORES, Préfecture de police de Paris, Direction de la circulation, des transports et du commerce
2 entretiens à Annecy	<ul style="list-style-type: none"> - Gilles BERNARD, Ville d'Annecy, maire adjoint chargé des sports - Michel CROZET, Ville d'Annecy, chargé de mission Déplacements
3 entretiens à Rennes	<ul style="list-style-type: none"> - Catherine JOLY, Ville de Rennes, élue, déléguée aux déplacements alternatifs - Luc PHAM, Ville de Rennes, Direction des Sports - Jean-Pierre HUBEAU, Ville de Rennes, Direction des Sports
2 entretiens à Lausanne	<ul style="list-style-type: none"> - Bernard METRAUX, Mairie de Lausanne, conseiller municipal, directeur de la sécurité publique et des affaires sportives - Claude JOYET, Mairie de Lausanne, délégué à la Jeunesse
2 entretiens à Berlin	<ul style="list-style-type: none"> - Winfried HERMANN, membre des Verts et du Parlement fédéral allemand, vice-président de la commission de l'environnement et représentant de l'alliance 90 de la politique sportive - Thomas KLEINEIDAM, avocat, membre du SPD, siégeant à la chambre des députés de la ville de Berlin

(3) ENQUETE COMPLEMENTAIRE REALISEE AUPRES D'INFORMATEURS CHOISIS (n = 11)	
6 entretiens à Paris	<ul style="list-style-type: none"> - Serge RODRIGUEZ, fonctionnaire au ministère des finances, cofondateur de Rollermania et de Roller Squad Institut - Adeline LE MEN, présidente de Roller Squad Institut - Claire LEONARD, présidente de Planet Roller - Eric FORRESTIER, président de Roller Team 340 - Stephane RUAULT, rollerciste, directeur de la boutique Vertical Line - Jean-Claude BERARDO, chargé de mission vélo, RATP
1 entretien à Annecy	- M. PAQUETET, maire de Saint-Jorioz, vice président du SILA (l'organisme intercommunal qui gère la PC)
1 entretien à Rennes	- Philippe LEJEAN, président de l'association Rennes Roller
2 entretiens à Lausanne	<ul style="list-style-type: none"> - Yves PEDRAZZINI, sociologue, département Architecture de l'Ecole polytechnique de Lausanne - Cédric BEAUD, secrétaire de l'association La Fièvre
1 entretien à Berlin	- Stephan IMM, avocat, fondateur et organisateur de la Berlin Parade

Signalétique des pratiquants

Les 120 pratiquants interrogés présentent les caractéristiques socio-démographiques suivantes :

SEXE		
N = 120	H	F
Paris	34	26
Rennes	18	12

AGE					
N = 120	< 18 ans	18-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans
Paris (60)	3	16	27	6	8
Rennes (30)	5	11	10	3	1
Annecy (30)	3	8	7	6	6
Ensemble	11	35	44	15	15

CSP							
N = 120	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Demandeurs d'emploi
Paris (60)	0	9	26	14	5	3	3
Rennes (30)	0	5	11	7	3	3	1
Annecy (30)	0	5	9	7	4	4	1
Ensemble	0	19	46	28	12	10	5

Signalétique des pratiquants (suite)

SITUATION FAMILIALE					
N = 109	Célibataire	Concubin	Marié sans enfant	Marié avec enfant	Divorcé
Paris	37	3	7	7	3
Rennes	18	1	3	2	1
Annecy	16	1	5	3	2
Ensemble	71	5	15	12	6

ORIGINE GEOGRAPHIQUE			
(N = 120)	PARIS (60)	RENNES (30)	ANNECY (30)
Paris (2/3/4/5/7/8/10/11/12/13/15/16/17/18/19/20)	41		
Petite Couronne (92, 93, 94)	9		
Grande Couronne (77, 78, 91)	7		
Etranger (Allemagne, Pays-Bas)	3		
Rennes		19	
Reste Ile et Vilaine		7	
Morbihan		2	
Finistère		1	
Creuse		1	
Annecy			12
Reste Haute-Savoie			13
Lyon			2
Perpignan			1
Paris			1
Etranger (Allemagne)			1

USAGE DOMINANT DU ROLLER			
N = 120	Déplacement	Loisir	Sport
Paris (60)	21	28	11
Rennes (30)	7	15	8
Annecy (30)	5	6	19
Ensemble	33	49	38

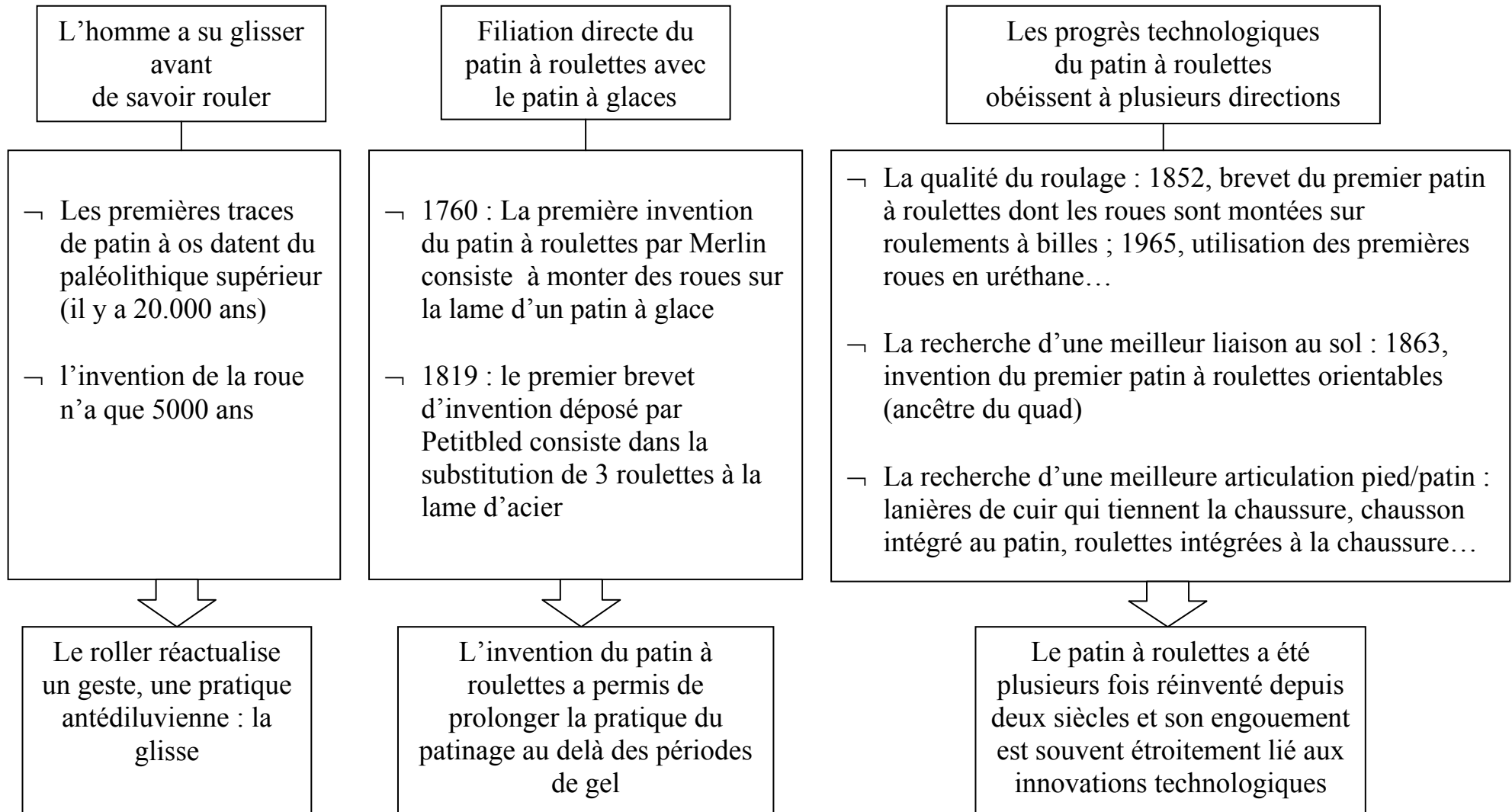
PRINCIPAL MODE DE TRANSPORT UTILISE EN VILLE (hors roller)					
N = 120	TC	VP	2 roues motorisé	Vélo	MAP
Paris (60)	35	12	3	6	4
Rennes (30)	10	8	0	6	6
Annecy (30)	5	12	2	6	5
Ensemble	50	32	5	18	15

PRESENTATION DETAILLEE DES RESULTATS

I. L'UNIVERS DU ROLLER

Généalogie du roller

o Du patin à roulettes au roller



Evolution historique des pratiques

o Principaux repères historiques dans l'évolution des pratiques :

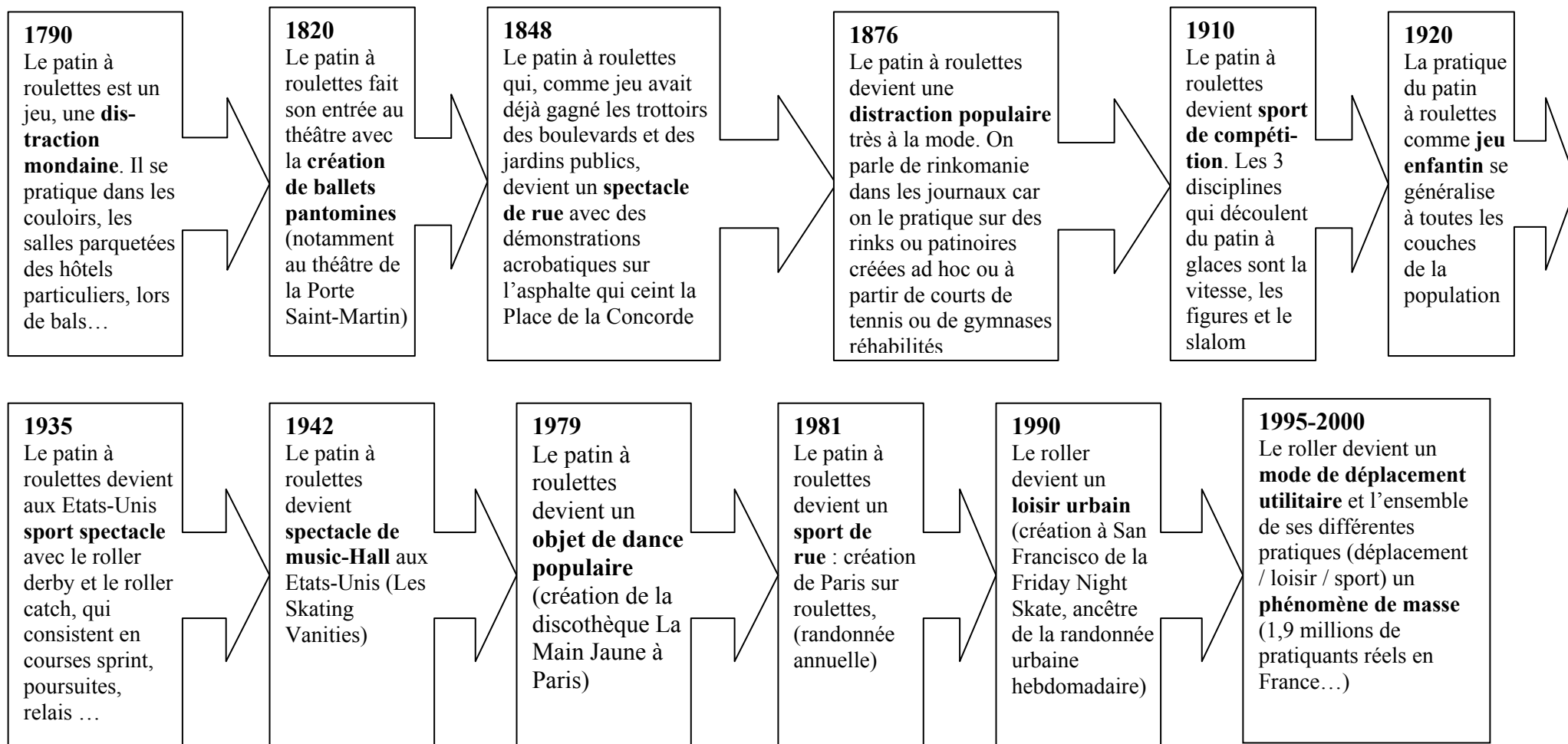
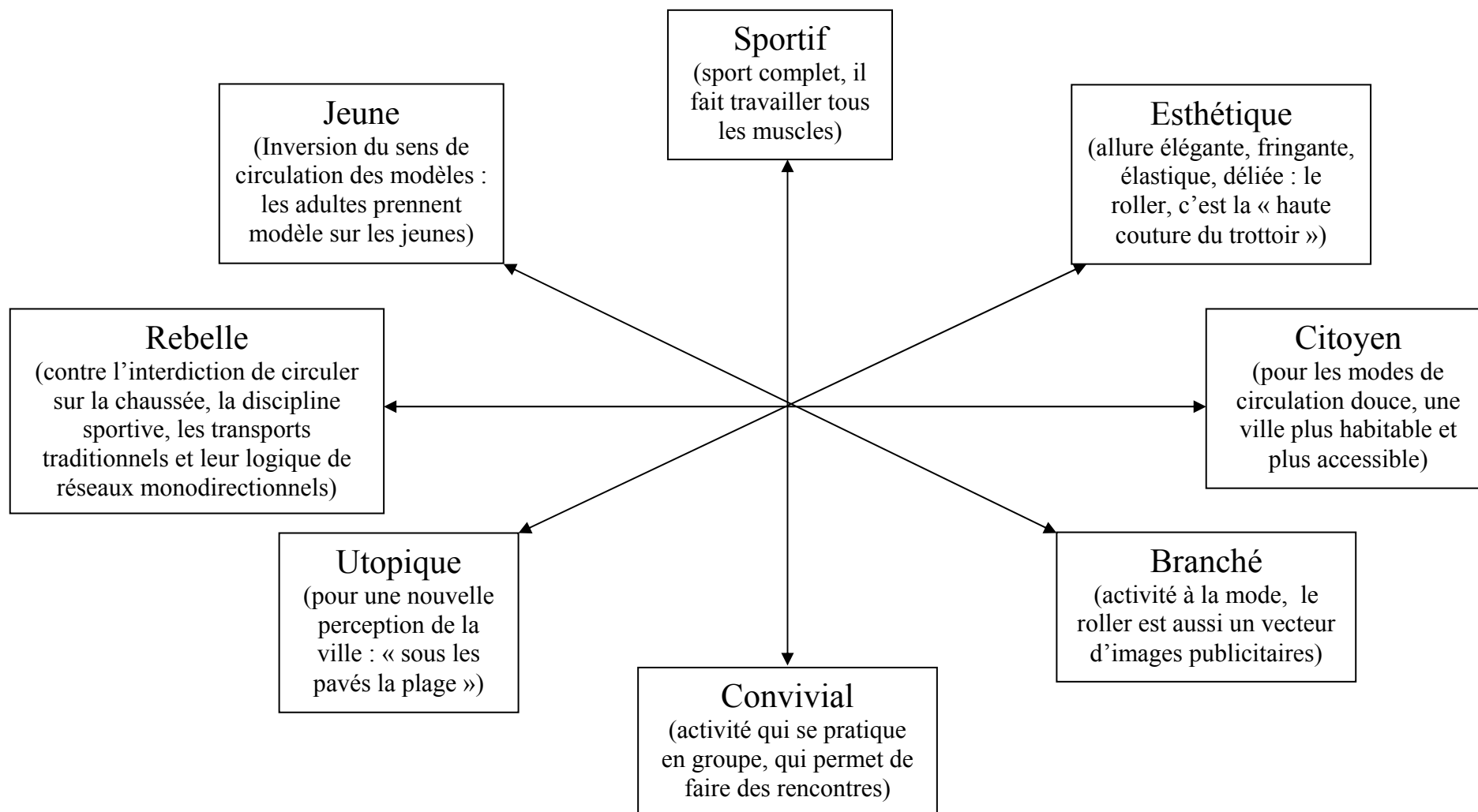


Image actuelle du roller

o Le roller présente, du point de vue des pratiquants, une image très positive :



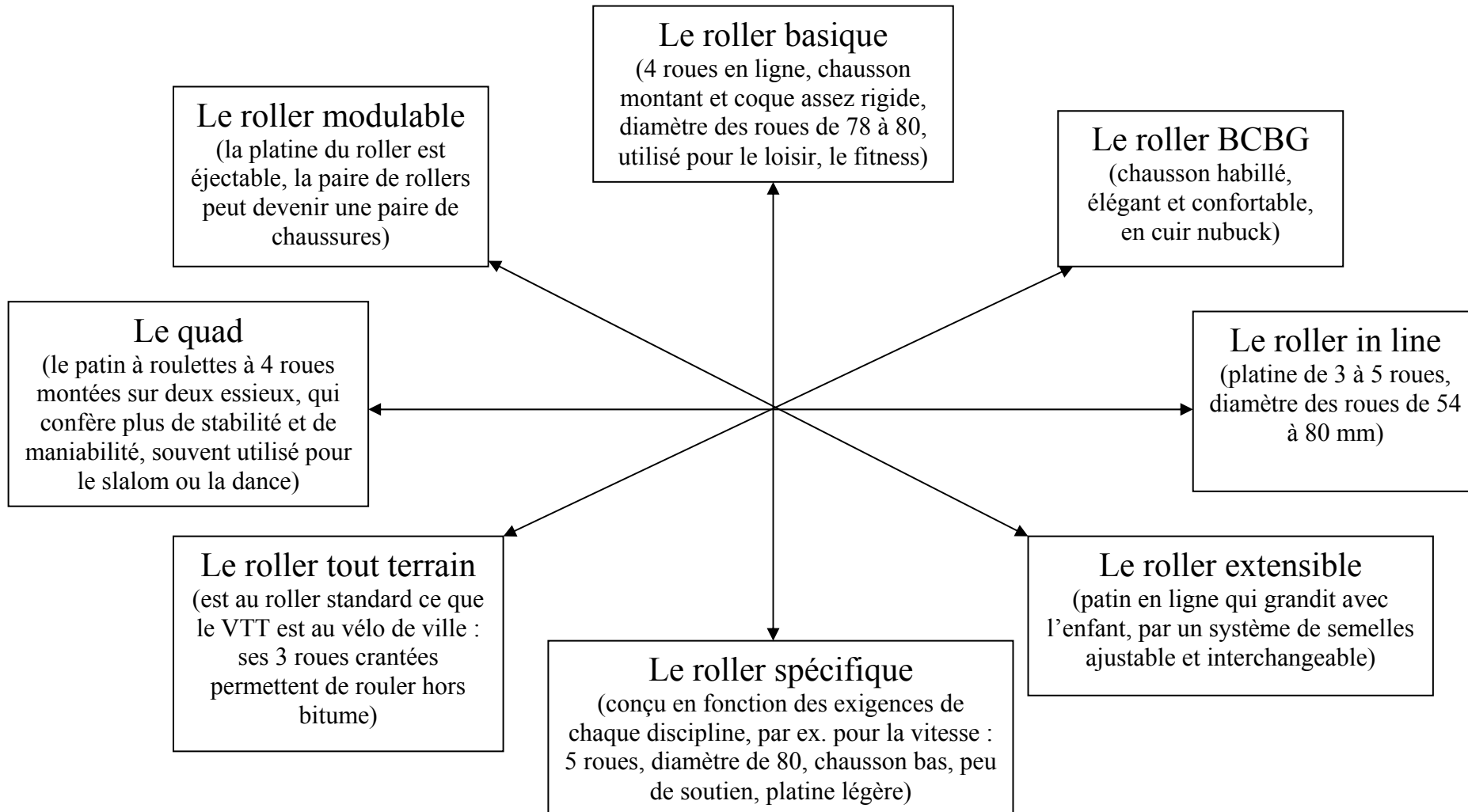
La culture roller

o 4 systèmes de références majeurs constituent aujourd'hui la culture roller :



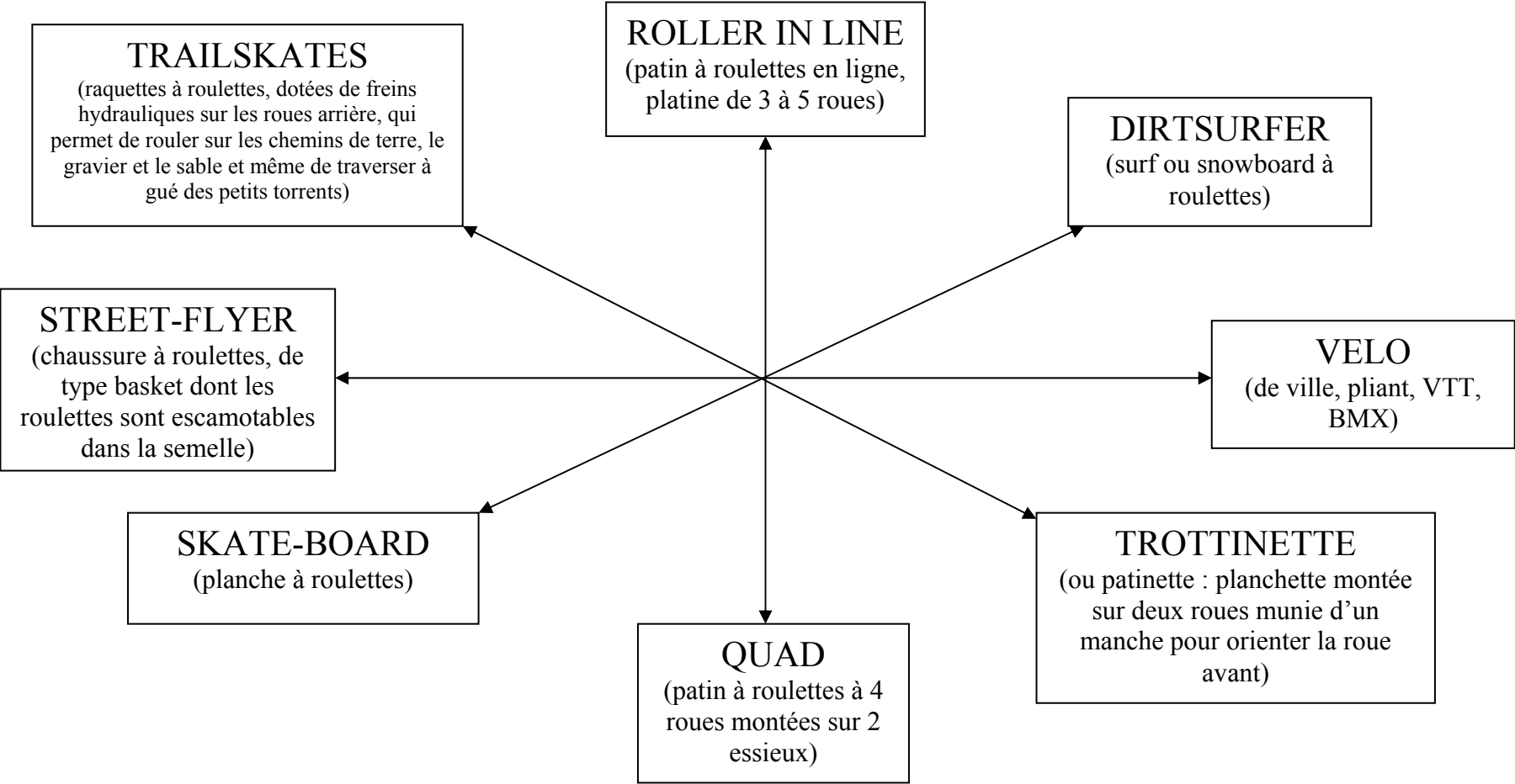
Un objet high-tech

- o Le roller constitue un objet aussi high-tech que le vélo ou le ski :



Le roller dans la famille des engins à roues non motorisés

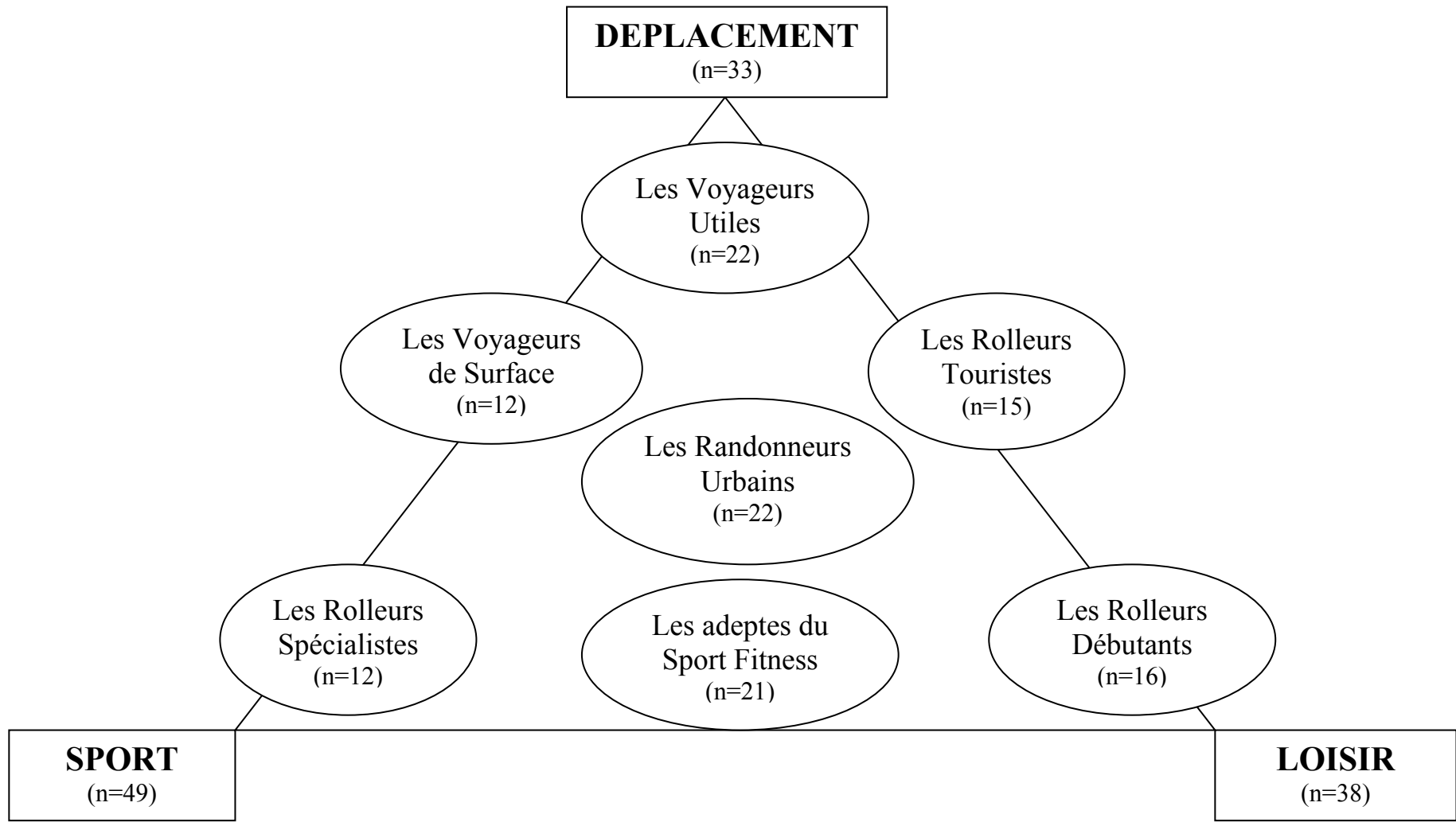
Le roller tient de la marche assistée et du vélo portatif, du jeu enfantin et de l'équipement sophistiqué, des sports de rue et des sports de glisse, de l'utilitaire et du chimérique :



II. TYPOLOGIE DES ADEPTES ET DESCRIPTION DES PRATIQUES

Typologie des adeptes

o A partir des enquêtes effectuées et du croisement des trois dimensions fondamentales de la pratique (déplacement / sport / loisir), on peut construire la typologie suivante qui distingue 7 types de rolleurs :



Les Voyageurs Utiles

(n = 22)

Profil : Plutôt masculin et parisien, 25-30 ans, professions libérales et artistiques (architectes, designers, infographistes, peintres, musiciens...)

Motivation : **Le déplacement utilitaire**, individuel, léger, tonique. La liberté de déplacement que permet le roller (pas de contraintes d'horaires, pas de temps mort perdu dans le transport).
L'insatisfaction liée aux autres modes de déplacement urbain

Description de la pratique : Plutôt seul, dans toute la ville, sur les trottoirs comme sur la chaussée, tous les jours, toute l'année (sauf par temps de pluie), **pour se rendre à son travail ou pour faire une course**, dans un rayon de 3 à 5 km autour de son domicile ou de son lieu de travail, pour une durée de déplacement de 20 minutes en moyenne.

Pratique l'intermodalité TC + roller : pour les longues distances, pour éviter les correspondances, pour compléter les défaillances du réseau...

Vision du roller : **Un véhicule pratique, propre et économique**. Un moyen de transport malin adapté à la ville « Un petit vélo qu'on ne vole pas... » ; « Une super basket... ». Un moyen 2 en 1 : faire du sport tout en se déplaçant. Un mode capable de se substituer à tous les autres mais qui ne s'adresse pas à tout le monde (il nécessite de l'expérience, un bon niveau technique)

Attentes : Réduction de la place de la VP en ville, développement des modes de circulation douce, reconnaissance du roller comme mode de déplacement à part entière, plus de civisme de la part des automobilistes

Fragments de propos des « Voyageurs utiles » :

« Je vais là où j'ai des objectifs précis... » ; « J'habite Montparnasse, je me rends à mon travail Place de Catalogne »

« Je n'aime pas marcher... » ; « Le métro, ça sent mauvais, il fait chaud, on subit les grèves et les pannes » ; « Au printemps, on a envie de se déplacer en surface, de profiter du temps, de sortir du métro... » ; « J'ai besoin de respirer, même si c'est pas toujours de l'air... »

« Il y a le désir de ne pas se conformer, de s'individualiser, d'être plus autonome... » ; « Il faut être un peu anticonformiste » ; « Le côté transport indépendant qui n'est pas tributaire des transports collectifs... » ; « On a plus d'indépendance par rapport aux autres moyens de transport... » ; « En roller, je ne risque pas d'attraper des PV... » ; « Avec le roller, on ne risque pas la panne... »

« Le roller me permet la liberté de mouvement, il n'est hostile pour personne, il respecte l'environnement... » ; « ça me permet de faire de l'exercice, même si ce n'est pas ce que je cherche au départ... » ; « Le roller me donne le sentiment d'être au-dessus des contingences urbaines... » ; « ça donne de la vitalité, c'est un moyen de vider son stress, de décompresser... »

« C'est un moyen de déplacement très rapide, surtout si je l'associe au métro... » ; « On va souvent aussi vite, voire plus vite que le métro... » « Je fais des trajets qui représentent 5 ou 6 stations de métro en moyenne... » ; « C'est plus rapide que le bus, le métro ou la MAP... » ; « Quand il se met à pleuvoir, j'ai toujours la possibilité de prendre le métro... » ; « Quand j'ai un coup de pompe et que je n'ai pas le courage de rentrer en roller, je prends le métro... » ; « ça m'est arrivé de prendre le bus en roller mais parfois les conducteurs refusent... » ; « J'utilise les transports en commun pour aller plus loin en roller... »

« Rouler sur la chaussée, c'est une question d'expérience, ce n'est pas pour tout le monde, il faut être assez confirmé pour réduire les chances d'accident : ça peut être dangereux pour celui qui n'en a pas conscience... » ; « Au bout de quelques chutes, on comprend vite ce qu'il faut faire pour éviter les dégâts... » ; « Les piétons sur le trottoir croient souvent que je ne contrôle pas, alors que je suis parfaitement à l'aise... »

Les Voyageurs de Surface

(n = 12)

Profil : Plutôt masculin, jeune public (15/30 ans), **lycéens, étudiants, situation professionnelle ou économique précaire** (entrée dans la vie active, demandeurs d'emplois)

Motivation : Le « fun », les sensations que procure « la glisse » ; l'impression de puissance et de vitesse que confère le roller ; le goût du risque mesuré, la jouissance de la transgression de l'interdit

Description de la pratique : **Faire du territoire de la ville** – y compris du mobilier urbain - son « *champ de neige* », **son terrain de jeu** ; lisser la surface de la ville en se jouant des obstacles fixes ou mobiles ; enchaîner chaussée et trottoir, s'arrêter sur des spots visibles (de préférence interdits), s'absorber dans les flux de circulation, s'accrocher aux voitures, aux bus ou aux deux-roues...

Vision du roller : **Un mode de vie, un stimulant qui donne une nouvelle perception / sensation de la ville**, un « moteur jouissif » qui permet d'explorer les surfaces au moindre coût, un jeu « interactif » qui permet d'entrer en contact avec le territoire urbain, où les rôles d'acteur et de spectateur coexistent. Un style de vie, un look particulier (vêtement ample...)

Attentes : Absence d'attentes particulières en termes d'aménagements. Leur seule préoccupation est de pouvoir disposer d'un enrobé bitumeux le plus lisse possible, sur la chaussée comme sur le trottoir.

Fragments de propos des « Voyageurs de surface » :

« Tant qu'il y aura du bitume... » ; « J'aime tracer sans avoir où je vais... » ; « J'ai commencé le roller par émulation dans le quartier. Tous avaient des rollers, puis, on a commencé à se déplacer avec. Au lieu d'avoir des vélos, on avait des rollers... » ; « Je suis venu au roller par économie parce que les rollers, c'est un investissement au départ et puis c'est tout : au bout de 4 mois, l'investissement est amorti... »

« Les sensations de glisse, ça me fait triper (sic) : tu te sens libre, tout est plus rapide... » ; « Ce que j'aime dans le roller, c'est les sensations de la glisse, le plaisir du mouvement... » ; « En plus du sport, il y a le plaisir sensuel de la glisse... » ; « Le roller, c'est les sports d'hiver toute l'année... » ; « La vitesse, l'équilibre, les sensations sont très importantes... » ; « Pour moi, c'est un ersatz de patin à glace ou de skating à ski de fond : c'est le mouvement, avec l'alternance : balancement / équilibre... »

« Je trouve ridicule de s'enfermer dans les souterrains du métro pour aller d'un point à un autre, alors qu'en roller on est en surface et on gagne du temps... » ; « J'ai réalisé qu'on allait aussi vite que le métro sans payer de carte orange... » ; « Avant, je marchais beaucoup dans Paris, je me suis aperçu que le roller permettait d'aller plus vite tout en vivant quelque chose de fun... » ; « Le roller agrandit l'échelle de mes déplacements... » ; « Quand tu arrives sur place, tu roules encore... » ; « De Ménilmontant à Beaubourg, je mets 10 minutes... »

« Le roller, c'est aussi un style de vie : on est habillé ample, voyant, pas commun... » ; « La fringue est assez symptomatique et on reconnaît ceux qui en font à travers ça... » ; « Le style aussi est important : le style artistique, savoir s'arrêter avec classe... »

« Si je peux éviter de prendre un autre moyen de transport, j'essaie.. » ; « Je fais rarement du mixte... » ; « Le problème, c'est qu'il faut souvent prévoir une autre paire de chaussure, car on ne te laisse pas entrer partout... » ; « Un vigile dans une grande surface m'a obligé à me déchausser pour pouvoir entrer... » ; « La qualité de l'enrobé du trottoir est en général supérieur à celui de la chaussée... »

Les Rolleurs Touristes

(n = 15)

Profil : **30-40 ans**, enseignants, professions paramédicales, informaticiens, cadres supérieurs , grands voyageurs (français à l'étranger ou étrangers en France), souvent nomades dans leur vie active

Motivation : **Profiter de faire du roller pour visiter/découvrir la ville d'une manière originale.** La visite plus rapide et plus profonde d'une ville ou d'une île. Les joies de la « dérive urbaine », la jouissance psychogéographique de se laisser aller aux sollicitations du lieu. La réinstauration de l'imprévu dans un espace prévisible ou dans un environnement quotidien

Description de la pratique : **Dans la grande ville**, celle qu'on habite ou celle qu'on visite, **lors d'un voyage de tourisme organisé, ou improvisée à l'occasion d'un voyage d'affaire**, seul ou en groupe restreint, de jour comme de nuit, dans un espace-temps non contraint, pendant 2 heures ou toute la journée. Ce peut-être aussi le raid de ville à ville, le tour d'une île ou d'un lac...

Vision du roller : **Un moyen de locomotion plaisant et pratique pour la visite approfondie ou le passage hâtif dans des ambiances variées d'une ville**, d'une île, voire d'un pays. Une nouvelle prestation offerte par les agences de voyages.

Attentes : Développement de l'offre de tourisme en roller et reconnaissance du statut du roller comme un mode de déplacement à part entière

Fragments de propos des « Rollers touristes » :

« Le rolleur est une façon agréable de visiter une ville... » ; « Le roller permet de traverser une ville plus facilement... » ; « Le roller me permet de visiter Paris en plein air et de découvrir des quartiers... » ; « On visite plus de choses, plus vite... » ; « Lors d'un voyage, on profite des oiseaux, de la nature, du paysage... » ; « Dans une ville inconnue, on se sent plus en sécurité qu'à pied... » ; « C'est fantastique de visiter une grande ville en roller la nuit ! » ; « ça vous donne une vision kaléidoscopique de la ville ! » ; « Se balader à Paris la nuit, avec des amis, quand il y a moins de circulation, c'est vraiment très plaisant... » ; « Je trouve que le roller, c'est une bonne méthode pour voyager dans la cité... »

« J'ai fait la route Picsou aux Etas-Unis, celle qui traverse le Parc national de Californie... » ; « J'ai fait un petit périple dans le Jura... » ; « J'ai fait le tour de Belle-Ile en mer... » ; « J'ai fait le tour du lac Léman... » ; « J'ai visité en roller New-York et Houston aux USA, Brisbane et Melbourne en Australie. Pour Houston et l'Australie, j'étais en voyages d'affaires : le soir je quittais mon hôtel en chaussant mes rollers... » ; « J'ai apprécié la Sea-Walk de Vancouver »

« Je suis venue à Paris avec un tour opérateur qui nous a proposé la randonnée urbaine du vendredi soir... » ; « J'ai participé à une randonnée au bout du monde organisée par Planet Roller : le tour de Tahiti en roller ! »

« Le problème du tourisme en roller, c'est qu'il faut faire acheminer les bagages : d'où l'intérêt de passer par une agence spécialisée... » ; « Au Canada, on s'aperçoit que les villes sont plus accessibles au roller qu'en France... »

« Je ne sens pas de tension particulière avec les autres modes : je vais plus vite que les piétons et j'évite de rouler sur la chaussée pour ne pas avoir d'encombres avec les voitures... »

« Maintenant, quand je voyage, je n'oublie jamais d'emporter mes rollers... »

Les Rolleurs Débutants

(n = 16)

Profil : **Public familial**, couples avec jeunes enfants, 25-40 ans, souvent ingénieurs et/ou fonctionnaires, sensibles aux nouveautés, souvent influencés par leur entourage amical ou familial. Les plus motivés prennent des cours

Motivation : **La sortie de loisir ludique**, de détente, de délasserment, de préférence dans un cadre paysager agréable

Description de la pratique : **Débutante, occasionnelle, irrégulière, en famille ou entre amis, sur un site protégé** (voies fermées à la circulation automobile, promenades aménagées, piste aménagée à l'intérieur d'un parc urbain, trottoir d'un grand boulevard le dimanche matin...), sortie n'excédant par une heure, faible distance parcourue. La pratique a lieu surtout pendant la belle saison et peut naître de l'accompagnement d'un enfant

Vision du roller : **Un jeu, un nouvel accessoire ludique et domestique**, divertissant, qui peut être pratiqué en famille, qui a le mérite de faire le pont entre les générations, mais qui est moins adapté que le vélo au déplacement utilitaire

Attentes : L'aménagement d'espaces d'évolution libre, à l'intérieur de zones de loisir, situées à proximité du domicile

Fragments de propos des « Rolleurs débutants » :

« On est débutant, on a vu les rollers dans un magasin, on a trouvé ça marrant, on s'en est acheté une paire... »

« On ne fait pas de longues sorties, mais ça détend, c'est agréable... » ; « Pour moi, le roller, c'est un jeu, un amusement, c'est un peu comme la trottinette... » ; « Le roller est un loisir de week-end, qu'on pratique par une belle journée, en famille ou entre amis... »

« C'est une occasion de faire prendre l'air avec mes enfants ; on ne reste pas très longtemps et puis c'est amusant... » ; « J'ai découvert le roller en accompagnant ma petite cousine, depuis, je m'y suis mis... » ; « J'ai vu que tout le monde en faisait sur la piste cyclable, ça m'a donné envie d'essayer... »

« On en fait de façon irrégulière : peut-être une fois tous les 15 jours, plutôt pendant la belle saison ou quand il fait très beau... » ; « J'en fais dans une salle à Rommilly où je prends des cours... »

« Comme je ne vais pas très vite, je prends bien soin de me ranger quand arrive un vélo... » ; « je n'aime pas quand il y a trop de monde sur les trottoirs... » ; « J'aime bien en faire le dimanche matin sur les trottoirs de l'avenue Daumesnil et sur la coulée verte... » ; « Le problème, c'est de savoir freiner, d'arriver à s'immobiliser rapidement... »

« Avoir un sac à dos sur son dos, c'est vraiment casse-gueule ! » ; « Je trouve que le vélo est nettement plus adapté pour le déplacement en ville... »

« C'est dommage de devoir prendre sa voiture pour traverser le périphérique et accéder au Bois de Vincennes... » ; « Je trouve qu'avant d'envisager des aménagements pour le roller, il faudrait commencer par en faire pour le vélo... »

Les adeptes du Sport Fitness

(n = 21)

Profil : **30/40 ans, plutôt féminin, clientèle plutôt bourgeoise et sportive** (clientèle de type « club de fitness »), qui dépense du temps et de l'argent dans le sport, qui exhibe souvent l'équipement dernier cri

Motivation : **Le sport santé**, réputé plus doux, plus sain et plus harmonieux que le jogging ; plus complet et plus branché que le vélo. **La recherche du mieux être et du mieux paraître**, d'une activité physique, gracieuse, outdoor et « dans le vent »

Description de la pratique : **Pratique régulière** (fréquence hebdomadaire) **mais saisonnière et étroitement liée à l'existence d'une infrastructure** (piste cyclables en site propre ou berges fermées à la circulation) où l'effort peut être compté (15 à 20 km en 1h/1 h30) et la sortie effectuée sans interruption. Ils utilisent souvent la VP pour rejoindre la PC où ils vont faire du roller (cf. Annecy). Ils peuvent aussi utiliser le roller pour se rendre à une activité sportive (piscine, plage, salle de sport)

Vision du roller : **Un moyen de se tenir en forme physique et mentale**. Un sport qui répond à leurs goûts et à leurs besoins car il est sain, complet, gracieux, sexy, en vogue et se pratique en plein air. Peu adapté aux déplacements utilitaires, sauf dans un cadre sportif

Attentes : **La construction de pistes cyclables en site propre**, en liaison avec les zones de loisir urbain (ce qui éviterait de prendre sa voiture pour aller faire du roller)

Fragments de propos des « Adeptes du sport fitness » :

« Je pratique le roller pour entretenir ma forme... » ; « J'aime faire du sport avec mes amis à l'extérieur... » ; « Le roller me permet de me dépenser physiquement... » ; « Je trouve ce sport plus varié et plus intéressant que le jogging... » ; « ça me permet de faire du sport après le travail... » ; C'est un sport détente et qui dé-stresse... »

« J'ai eu des problèmes de genoux en faisant du footing, je me suis recyclé dans le roller en prenant soin de m'inscrire dans un club pour bien apprendre » ; « J'aime les sports faciles à pratiquer, sans être obligé d'adhérer à un club... »

« Je pratique le roller à Paris ou en forêt de Sénart... » ; « Le plaisir de faire du sport dans un joli cadre... » ; « J'aime me dépenser dans un paysage aussi agréable que le lac d'Annecy... » ; Je me sens mieux après, c'est une détente physique et morale : ici, je peux jouir du silence dans le chuintement de mes roues... » ; « C'est relaxant et ça vide la tête... »

« Je fais de l'ordre de 15 à 20 km, parfois davantage » ; « Plutôt durant la belle saison... » ; « Mes sorties durent 1h30 à 2 heures... »

« J'utilise peu le roller comme moyen de locomotion : je trouve ça dangereux et peu confortable... » ; « Je pense que c'est un sport loisir plus qu'un moyen de déplacement, enfin je crois, au moins sur Annecy... » ; « J'utilise éventuellement le roller pour rejoindre la plage distante de mon domicile de quelques kms... »

« Pour faire du roller, il faut que les voies s'y prêtent... » ; « Je trouve qu'il n'y a pas assez de pistes cyclables dans les villes... » ; « Je trouve que le roller n'est pas compatible avec la vie de travail : on transpire, il faut se déchausser, se doucher, changer de vêtement... »

Les Rolleurs Spécialistes

(n = 12)

Profil : Plutôt masculin, **le plus jeune public (12-25 ans)**, collégiens, lycéens, étudiants ou en marge du système scolaire. **Adeptes du street ou des différentes spécialités sportives du roller** (saut, slalom, figures, danse, vitesse, rink-hockey...). Les pratiquants les plus assidus.

Motivation : **La compétition, les démonstrations, le sport-spectacle**. Aller plus haut, plus loin, plus vite, tutoyer ou repousser ses limites, faire des figures plus parfaites ou inédites, battre des records...

Description de la pratique : **Intensive, sur place, dans des lieux dédiés à la pratique du roller** (skate parcs) ou dans des « spots » choisis au cœur de la ville (esplanades rendez-vous par excellence des touristes, comme le Trocadéro ou Notre Dame, où l'on peut se donner en spectacle...). **Pratique libre, improvisée, plus autogérée que réglementée par une fédération sportive**. Ils utilisent aussi le roller pour passer d'un spot à l'autre. Les meilleurs d'entre eux sont sponsorisés, voire deviennent professionnels. Leur pratique quotidienne intensive toute l'année, souvent marquée par des chutes et des blessures qui laissent des traces, peut brusquement cesser passé un certain âge

Vision du roller : Un sport de glisse, un jeu d'adresse, un sport-spectacle, un faire-valoir et même pour certains un gagne-pain (cf. entretien avec le champion du monde de saut, qui est sponsorisé, tourne des films publicitaires...)

Attentes : Visibilité des spots et médiatisation de leur sport. Construction de skate-parc en coordination avec les attentes des pratiquants

Fragments de propos des « Rolleurs spécialistes » :

« J'ai découvert le roller par mon professeur de ski. C'est très similaire comme sport... »

« Je fais de la vitesse et du slalom au Palais Royal... » ; « Je pratique la descente à La Clusaz... » ; « Je m'adonne au street en skate parc ou dans la rue... » ; « J'aime bien me faire des pots de fleur, des rails, des rampes, des modules.. » ; Je fais des compétitions régionales et nationales... » ; « Je suis étudiant en médecine et champion du monde de saut en hauteur (3,20 m) »

« Le roller, ça me permet de m'envoyer en l'air, de se donner en spectacle... » ; « Je cherche à progresser pour réaliser de nouvelles figures... » ; « On cherche à progresser dans la difficulté... » ; « Les gamelles, ça fait partie de l'apprentissage... » ; « Il faut avoir le goût du risque... »

« J'en fais tout le temps, tous les jours, toute l'année... » ; « Je dois faire 10 km/jour la semaine et 70 km sur la durée d'un week-end... » ; « Je fais 600 km/mois toute l'année... » ; « Je participe aux randonnées urbaines et je fais 2h30 de rink hockey par semaine... »

« Je change tous les ans de paire de rollers... » ; « J'ai plusieurs paires : un quad, un in line... »

« Je l'utilise principalement comme un sport, mais il m'arrive aussi d'aller à l'école avec... » ; « On se déplace pour aller d'un spot à l'autre. Là, on vient de passer 2 heures au Trocadéro, on va se retrouver tout à l'heure à Notre-Dame... »

« Les piétons, je les vois comme des vieux réfractaires... » ; « Les automobilistes apprécient peu qu'on s'accroche à eux... » ; « Les gens nous prennent souvent pour des malades, ils nous croient irrespectueux... »

Les Randonneurs Urbains

(n = 22)

Profil : **Plutôt masculin, 18/35 ans, classes moyennes, célibataires**, sensibles aux effets de modes, souvent passionné d'informatique et de nouvelles technologies, fort utilisateur d'internet et du téléphone portable

Motivation : **La randonnée festive, sportive et conviviale**. Le défouloir, la libération que permet l'anonymat, le sentiment de panique voluptueuse que permet la foule. L'occasion de rencontrer des amis ou plus si affinités, de se réapproprier la ville même si c'est de façon temporaire, de revendiquer implicitement une ville plus accessible, plus agréable à ville, où les modes de circulation douce tiendraient toute leur place

Description de la pratique : **Randonnée hebdomadaire organisée**, un soir de la semaine, durant 2 à 3 heures, parcourant de 20 à 30 km, encadrée par un service d'ordre, entrecoupée d'une pause et de sprints, seul parmi la foule ou entre amis ; ou bien, simple randonnée « sauvage » improvisée entre amis. L'entourage joue un rôle important dans la venue à la pratique

Vision du roller : **Un moyen de ressourcement physique et émotionnel**. Un nouvel espace de rencontres. Un mouvement d'expression politique et/ou civique de reconquête ou de réappropriation de l'espace urbain contre l'emprise de la voiture

Attentes : La reconnaissance d'un statut légal du roller, la généralisation de sa pratique comme moyen de déplacement, la réduction de la place de l'automobile en ville

Fragments de propos des « Randonneurs urbains » :

« Je faisais du patin enfant. J'ai entendu parler de Pari Roller et des randonnées et je m'y suis remis... » ; « C'est une petite grève de la RATP qui a déclenché chez moi l'achat du roller, d'abord bas de gamme. Après une à deux utilisations, c'est resté 6 mois dans un placard ; ensuite, j'ai rencontré des amis qui en faisaient, ce qui m'a incité à m'y mettre plus sérieusement. Depuis, j'ai acheté une paire haut de gamme et j'en fais 2 à 3 fois par semaine... »

« J'avais envie de me balader en ville plus vite qu'à pied... » ; « Je pratique la balade pour me défouler... » ;
« Quand on se balade, on oublie les préoccupations du quotidien... » ; « Le déplacement rapide en ville a un effet déstressant... »

« Il y a aussi le plaisir d'être en bande... » ; « Ce que j'aime dans le roller, c'est aussi ce qu'il y a autour : c'est à dire retrouver des amis, aller boire un verre... » ; « A Paris, dans les randos, on n'a pas tellement affaire à des ouvriers, plutôt à des cadres du secteur tertiaire... » ; « Les gens viennent de l'étranger pour la randonnée du vendredi : Allemands, Anglais, Belges, Hollandais... »

« La randonnée du vendredi soir fait 25 à 30 km... » ; « ça dure 2 heures 30 à 3 heures » ; « Je pense que je dois faire dans les 100km/semaine... » ; « En plus de la randonnée du vendredi, je fais celle du dimanche... »

« J'envisage de faire les 24 heures de roller du Mans... » ; « Je fais le marathon du Val d'Oise une fois l'an. La dernière fois, j'ai mis 2h20 »

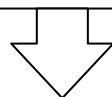
« Il faut faire très attention aux voitures, elles roulent à plus de 50 km/h... » ; « Les piétons nous font souvent des réflexions... »

« Aller au travail en roller n'est pas l'idéal, sauf si on peut disposer d'une douche et d'un vestiaire... » ; « J'habite un peu loin de mon travail (Le Pecq). A la rigueur, je pourrais utiliser le roller sur le trajet du retour... »

Evolution des pratiques

- o Si le rolleur réel peut appartenir par certains aspects ou à certains moments de sa pratique à un type défini, et par d'autres aspects ou à d'autres moments, à un autre type, il est intéressant de noter les principales tendances d'évolution des pratiques :

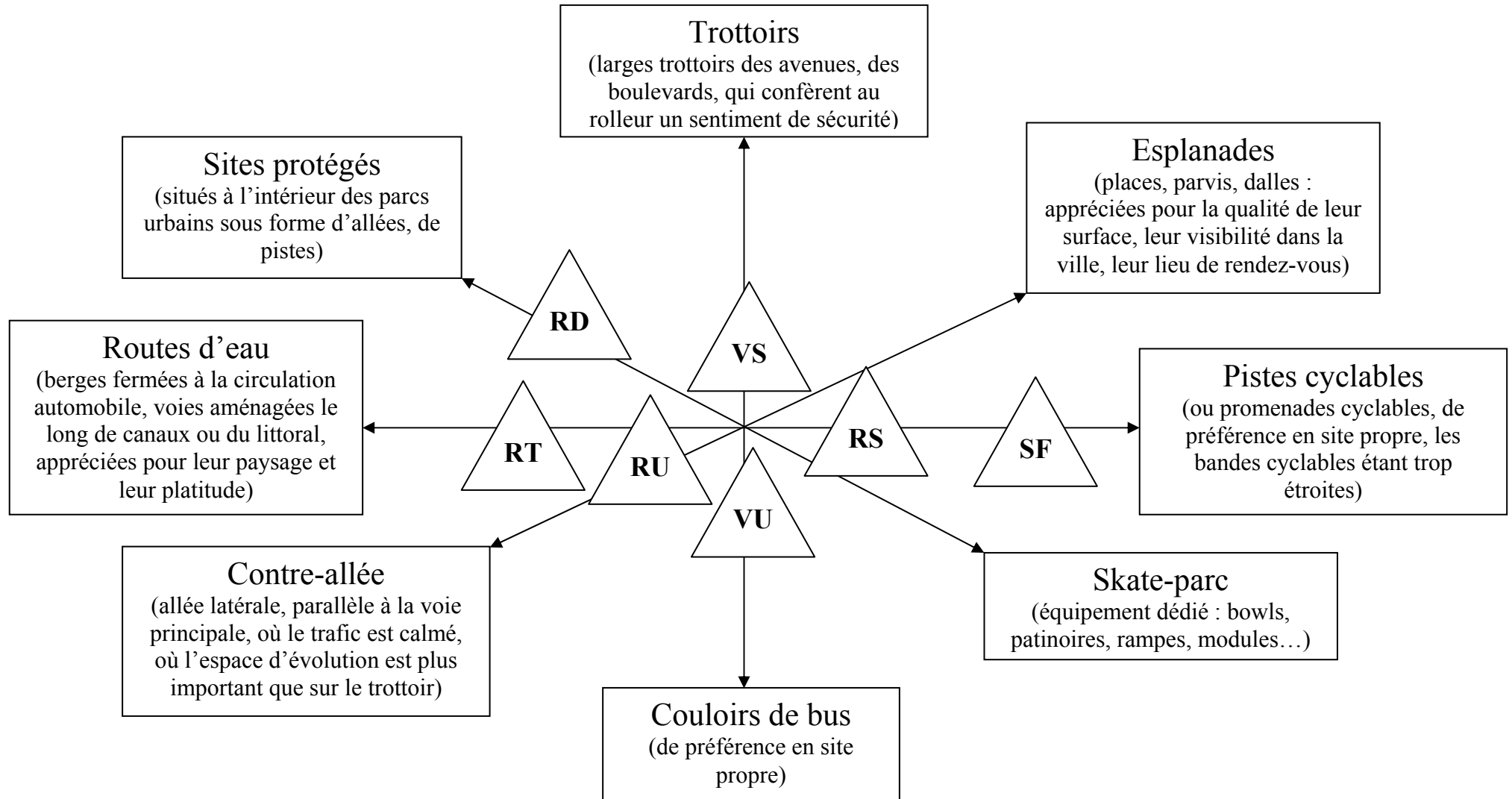
- La « Randonneur urbain » est le type ou le lieu où tendent à converger tous les types ou toutes les formes de la pratique (déplacement, sport, loisir)
- Les rolleurs spécialistes qui commencent jeunes par une pratique sportive assidue tendent à la transformer avec l'âge en une pratique de déplacement utilitaire
- Les rolleurs débutants, qui s'initient à la pratique dans un cadre de loisir ludique, peuvent envisager le roller comme mode de déplacement dès lors qu'ils ont atteint un « bon niveau d'expertise technique »
- Les participants des randonnées urbaines prolongent leur pratique par des randonnées sauvages et constituent une clientèle potentielle du roller tourisme



- La pratique du roller est en général polyvalente, rarement monotype
- La pratique du déplacement n'est pas une activité première, elle suppose un bon niveau « d'expertise technique ». Pratique marginale, son potentiel de développement est important dans les grandes villes

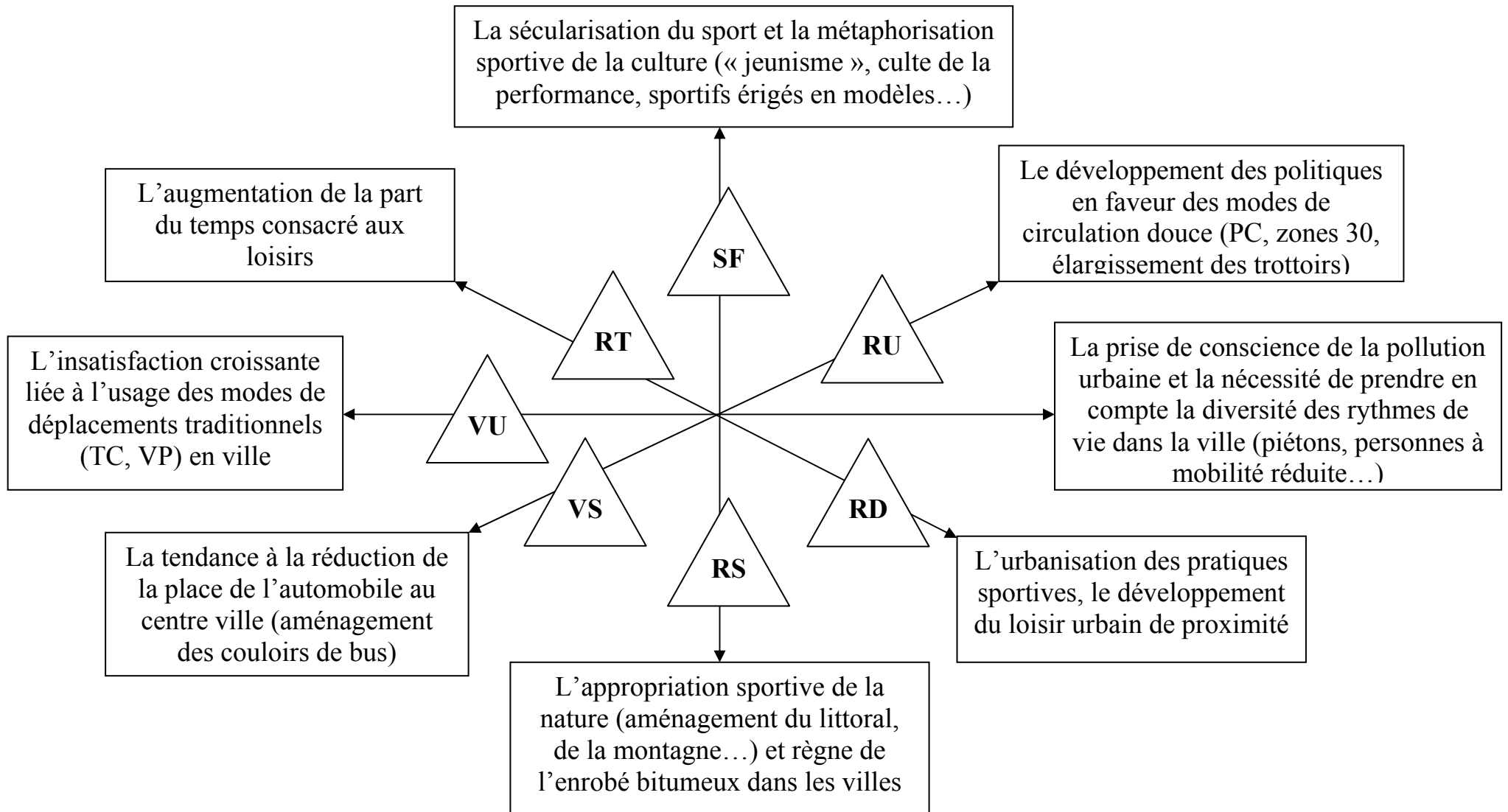
Topographie de la pratique du roller

o Lieux les plus propices à la pratique du roller :



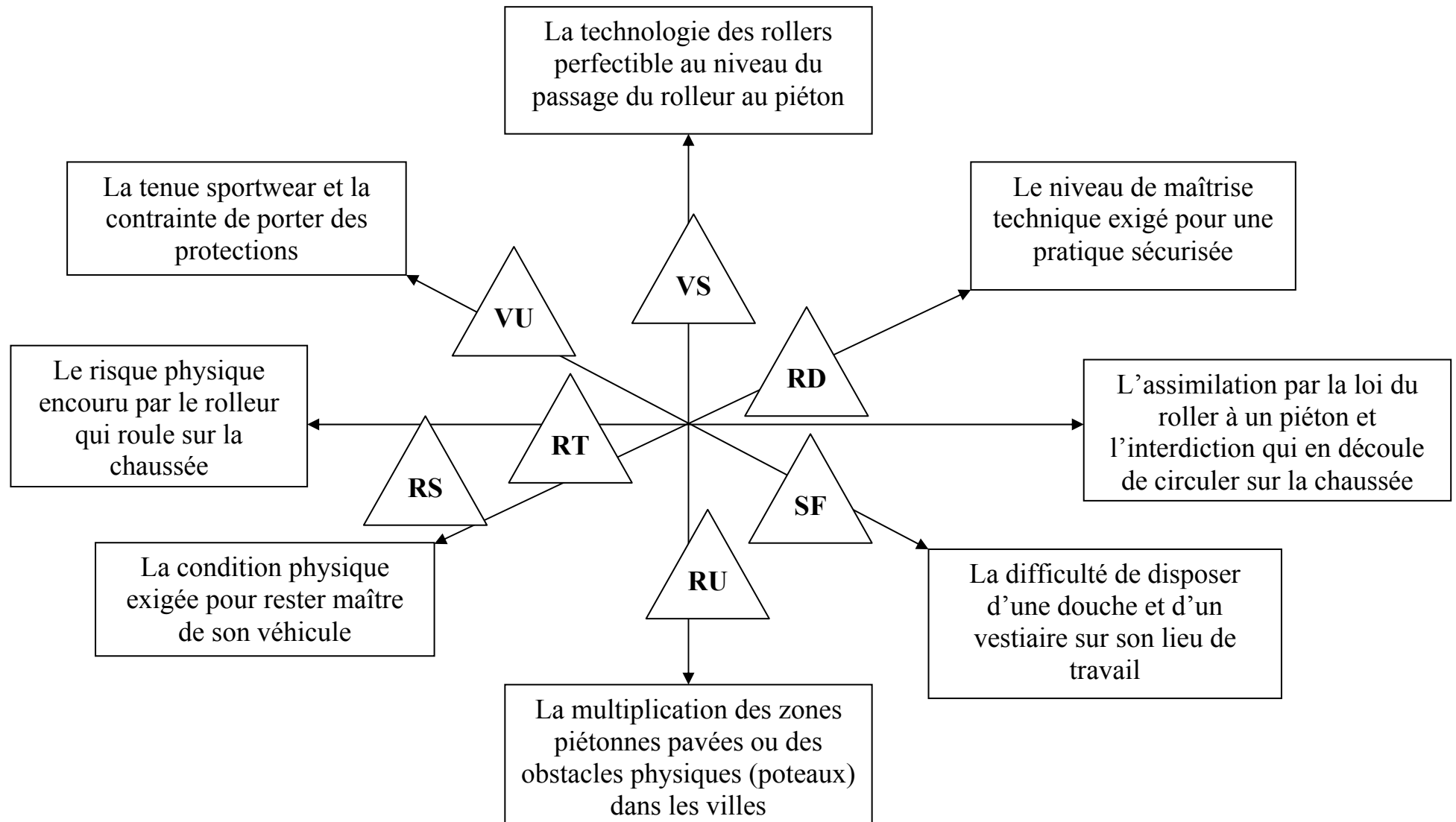
Bilan des facteurs favorables à la pratique du roller

- o L'évolution des modes de vie, des politiques de déplacement et de la façon d'envisager le sport sont favorables à la pratique du roller :



Bilan des freins à la pratique du roller

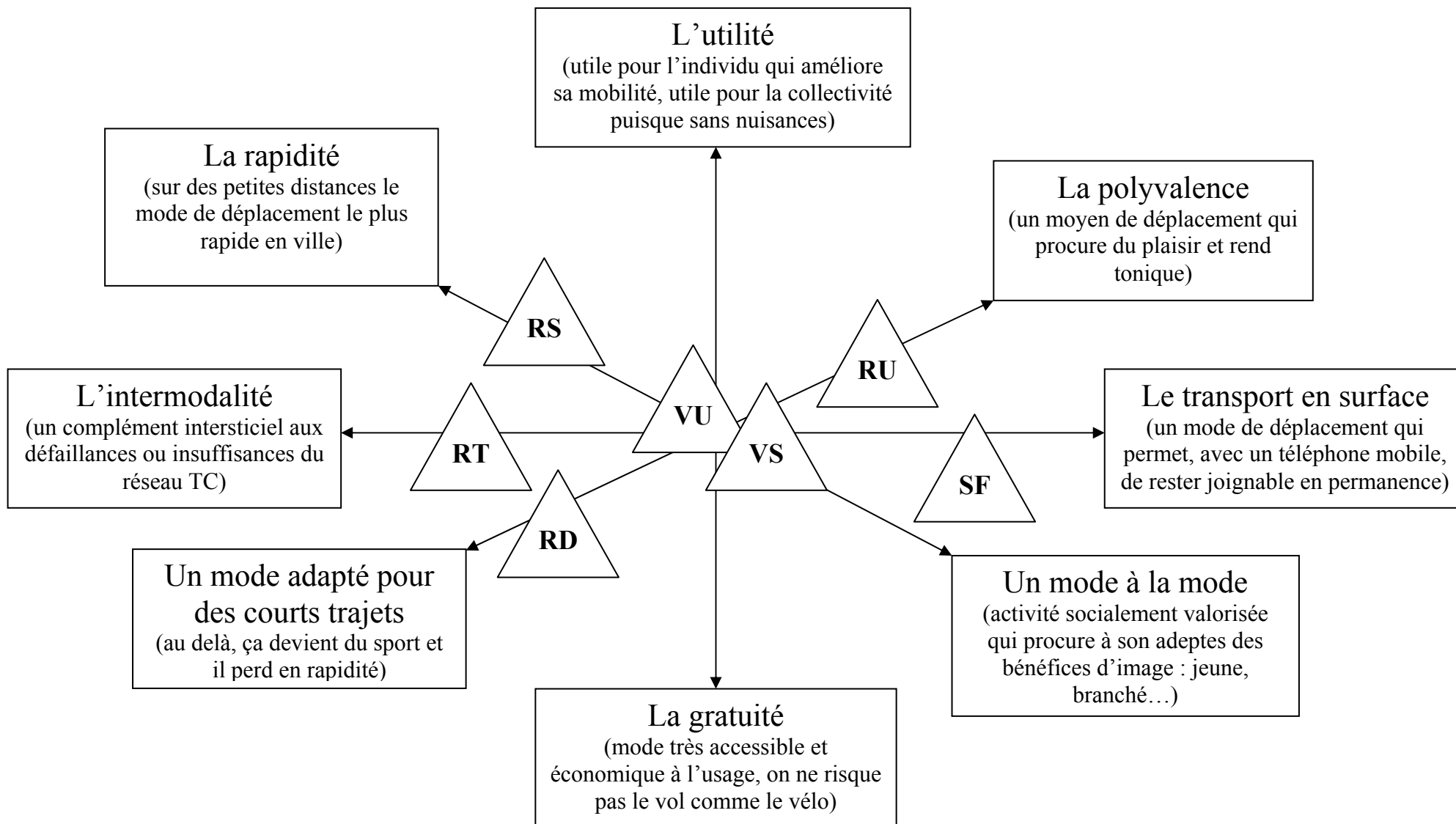
- o L'absence de statut spécifique et le niveau d'expertise exigé pour une pratique sécurisée, constituent les principaux freins :



III. LE ROLLER COMME MODE DE DEPLACEMENT URBAIN

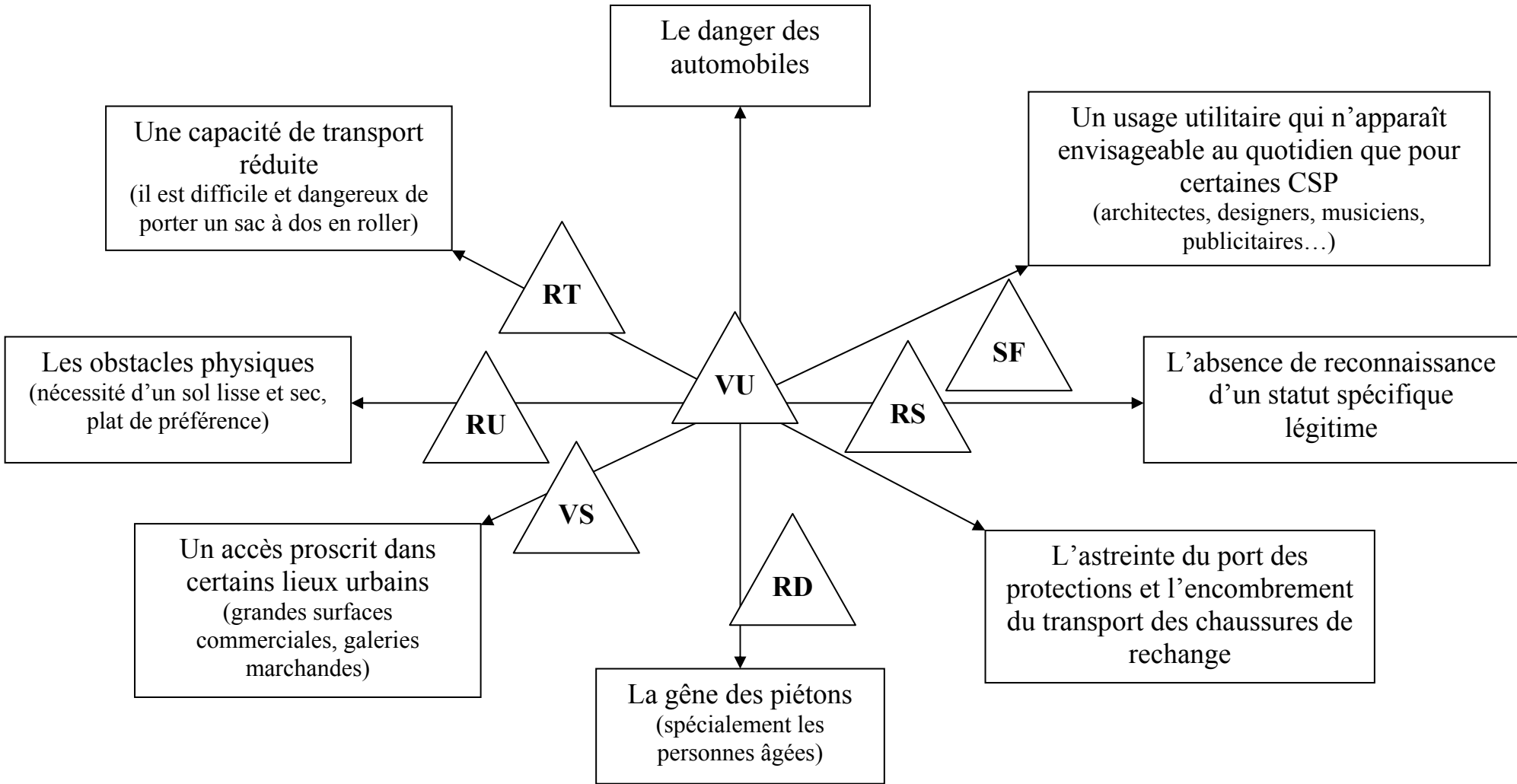
Les atouts du roller comme mode de déplacement

o Principaux atouts mis en avant par les pratiquants du « roller déplacement » :



Les inconvénients du roller comme mode de déplacement

- o Principaux inconvénients rencontrés par les pratiquants dans l'utilisation du roller comme moyen de déplacement :



Le roller concurrent du vélo

o Le roller est un mode de déplacement moins utilitaire que le vélo, mais moins dépendant des infrastructures

+

- Plus libre
« Je n'ai plus la crainte du vol comme avec le vélo... »
- Plus rapide
« Je gagne du temps sur les autres modes... » ; « Je ne cherche pas un place de parking... »
- Plus maniable
« Je suis plus fluide qu'à vélo... » ; « Je passe de la chaussée au trottoir selon l'état du trafic... »
- Plus direct
« Je dessine des parcours plus obliques... » ; « En roller, c'est vraiment du porte à porte... »
- Plus économique
« Cela me revient moins cher qu'un vélo... », « C'est moins coûteux que la carte Orange... »
- Plus complet, plus tonique
« Le vélo ne développe que la partie inférieure du corps alors que le roller fait travailler tous les muscles... »

-

- Moins sûr (freinage aléatoire)
« C'est sûr qu'on ne dispose pas vraiment de freins... »
- Moins utilitaire
« C'est adapté pour des petits trajets, après ça devient trop physique... » ; « C'est pas pratique de porter un sac, ça déséquilibre... »
- Moins universel
« Le vélo est un mode de déplacement qui convient à toutes les générations... alors que le roller intéresse plus les jeunes... »
- Plus exigeant (au plan technique)
« C'est intéressant la marge de progression qu'on a... » ; « Il faut apprendre à freiner... »
- Plus éprouvant (au plan physique)
« C'est plus fatiguant que le vélo sur la même distance... » ; « On transpire plus en roller qu'à vélo... »

Le roller concurrent de la marche à pied

◦ Le roller est un mode de déplacement sensiblement plus rapide que la marche à pied, mais aussi plus risqué et moins accessible

+

- Plus rapide
« On roule aussi vite qu'un vélo... »
- Plus moteur
« On se sent plus puissant : on peut s'échapper rapidement en cas de besoin... »
- Plus propice à l'intermodalité
« Le roller me permet d'éviter les changements trop fréquents de correspondance dans le métro... »
- Moins physique, plus plaisant, plus sensuel (sensation de glisse)
« Le roller procure de belles sensations... » ; « C'est une activité très sensuelle : on glisse... »
- Plus complet, plus tonique
« ça permet de rester éveillé et tonique pour le reste de la journée » ; « ça fait travailler des parties du corps qui n'ont pas l'habitude de travailler... »

-

- Moins sûr
« On a besoin d'un temps plus long pour s'immobiliser... »
- Moins stable
« On est moins stable, surtout avec un sac ou sous la pluie.. »
- Moins adapté
« En roller, on ne peut pas être habillé... » ; « On est contraint de changer de chaussures, d'emporter des chaussures de rechange... »
- Moins accessible
« On ne peut pas accéder en roller dans tous les lieux... » ; « C'est interdit dans les grandes surfaces... »

Bilan comparé des modes de déplacement roller / vélo

ROLLER

VELO

Quel type de mode ?

Un mode de déplacement non reconnu en tant que tel puisqu'assimilé à un piéton
Un « piéton » capable de doubler les vélos
Un mode qui augmente la mobilité mais qui expose le corps à la chute

Un mode de déplacement légitime, reconnu par le Code de la route
Un mode plus utilitaire et plus stable

Pour quel déplacement ?

Courts trajets
Déplacements intermodaux
Motifs de déplacements plus polyvalents
Evolution élargie à la surface (trottoirs + voirie)
Ambiance de trajet plus riche, plus variée

Trajets plus longs, plus souvent monomode
Motifs de déplacements moins polyvalents
Situation plus dépendante d'infrastructures spécifiques
Ambiance de trajet plus longue, plus monotone

Pour qui ?

Public jeune, urbain, branché
Situation d'entrée dans la vie (étudiants)
Professions libérales ou artistiques

Public plus populaire
Toutes les classes d'âge
Plutôt plus âgé

Quel univers de référence ?

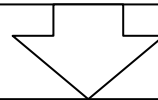
Le jeu, la mode, le plaisir
Les sports de glisse
L'innovation, l'improvisation

Le sérieux, le classique
Le sport d'endurance
L'économie des transports

La spécificité du roller comme mode de déplacement non motorisé

o Les atouts différenciateurs du roller par rapport aux autres modes de déplacement non motorisés :

- Le mode de déplacement le plus rapide sur des courtes distances
- Le mode de déplacement le plus propice à l'intermodalité
- Le mode de déplacement susceptible de procurer le plus d'agréments
- Le mode de déplacement le plus sensible à la qualité du sol et aux conditions atmosphériques (pluie)
- Le mode de déplacement susceptible d'intéresser surtout un profil particulier (mais non négligeable) de personnes : jeune, masculin, urbain, étudiants, professions libérales ou artistiques...

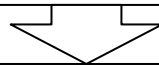


Le roller constitue un nouveau mode de déplacement urbain, alternatif, intermodal, plurivalent et non polluant, qui convient particulièrement à un public de jeunes adultes étudiants ou entrant dans la vie active

La cohabitation du roller avec les autres modes

o Principaux constats :

- **Avec le vélo, les rapports sont globalement satisfaisants** parce que les vitesses sont voisines. Le roller occupe plus d'espace que le vélo (par exemple, sa bonne évolution excède la largeur des bandes cyclables). Les sources de conflit et de danger entre le roller et le cycliste viennent d'un différentiel de vitesse trop important (spécialement sur une piste cyclable en site propre)
- **Avec le piéton, les rapports se compliquent.** Le piéton se sent chez lui sur le trottoir et souvent « agressé » par la présence menaçante ou inédite pour lui du roller (ceci vaut a fortiori pour les personnes âgées). Les sources de conflit viennent de ce que le piéton n'a pas forcément une trajectoire rectiligne ou linéaire sur le trottoir et de ce que le rolleur ne possède pas toujours le niveau de maîtrise nécessaire
- **Avec l'automobiliste, les rapports sont souvent conflictuels.** Sur la chaussée, en raison même de son amplitude, le roller n'est pas facile à doubler. Pendant les randonnées urbaines, la patience de l'automobiliste bloqué par le passage du cortège est mise à l'épreuve. Face au « catching », deux attitudes de l'automobiliste : soit il freine, soit il accélère. Du point de vue du rolleur, l'automobiliste qui démarre brutalement au feu vert représente un grand danger attendu que le rolleur qui est en train de traverser ne stoppe pas aussi facilement qu'un piéton. Quant aux taxis, ils ont tendance à mépriser ouvertement le rolleur.

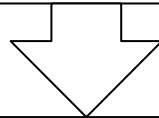


Le roller peut bien vivre sur la chaussée comme sur le trottoir, sur les pistes cyclables comme dans les couloirs bus, à condition que sa vitesse soit adaptée à la situation (sur les trottoirs à celle du piéton et sur la chaussée à celle du vélo) et qu'il ne se considère jamais comme prioritaire

Accidentologie du roller

Source : Alain Pigeyre, Communication au Congrès GART, Amiens, octobre 2000

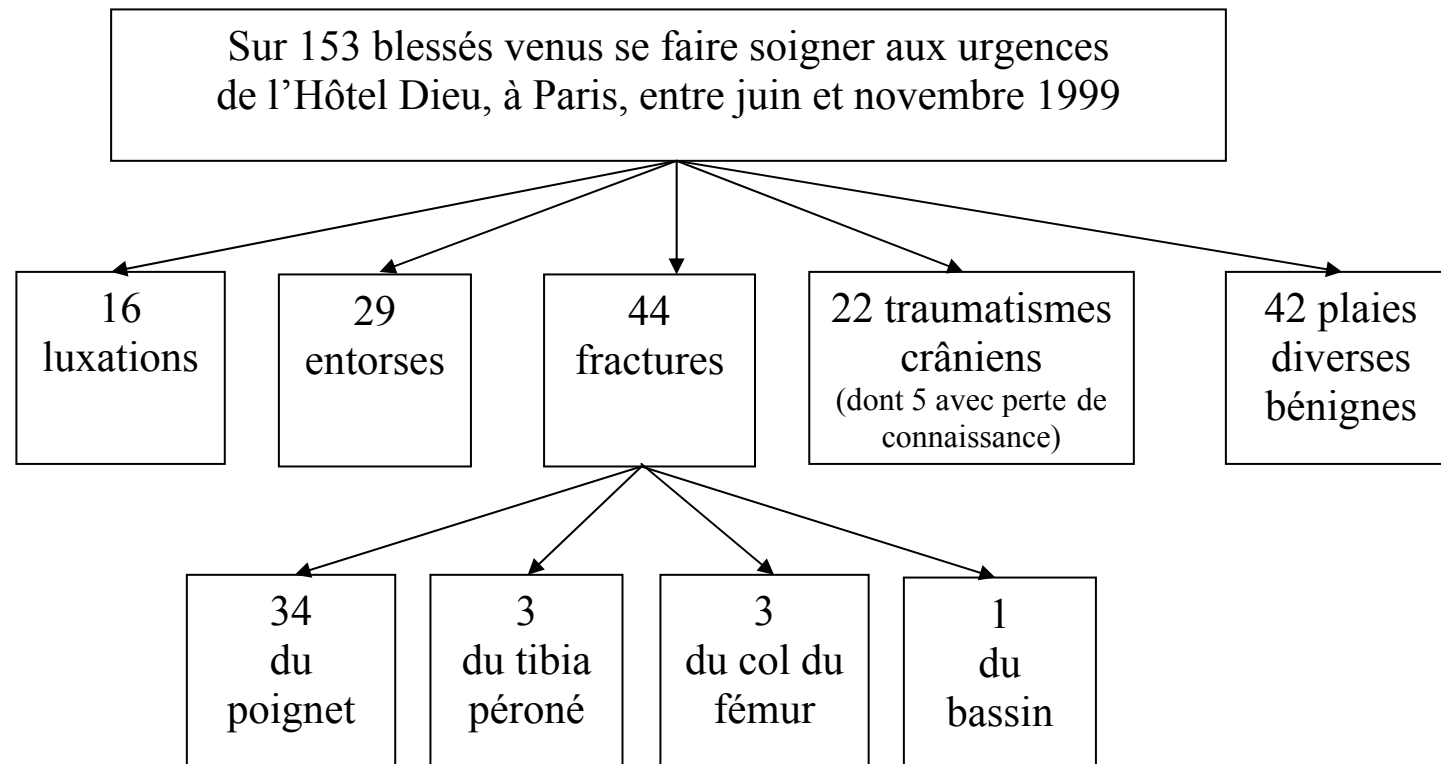
- 80% à 90% des accidents sont dus à une chute
- 5 à 10% sont dus à une collision avec un objet fixe (arbres, poteaux)
- Les 5 à 10% restants sont dus à une collision avec un autre usager de la route (VP, vélo...)



Le roller ne semble guère plus dangereux que la marche à pied ou le vélo, mais il requiert de la part de l'individu un bon niveau d'apprentissage et de la part de la collectivité une campagne d'information pour que sa présence soit envisageable sur la voirie avec un degré de risque acceptable

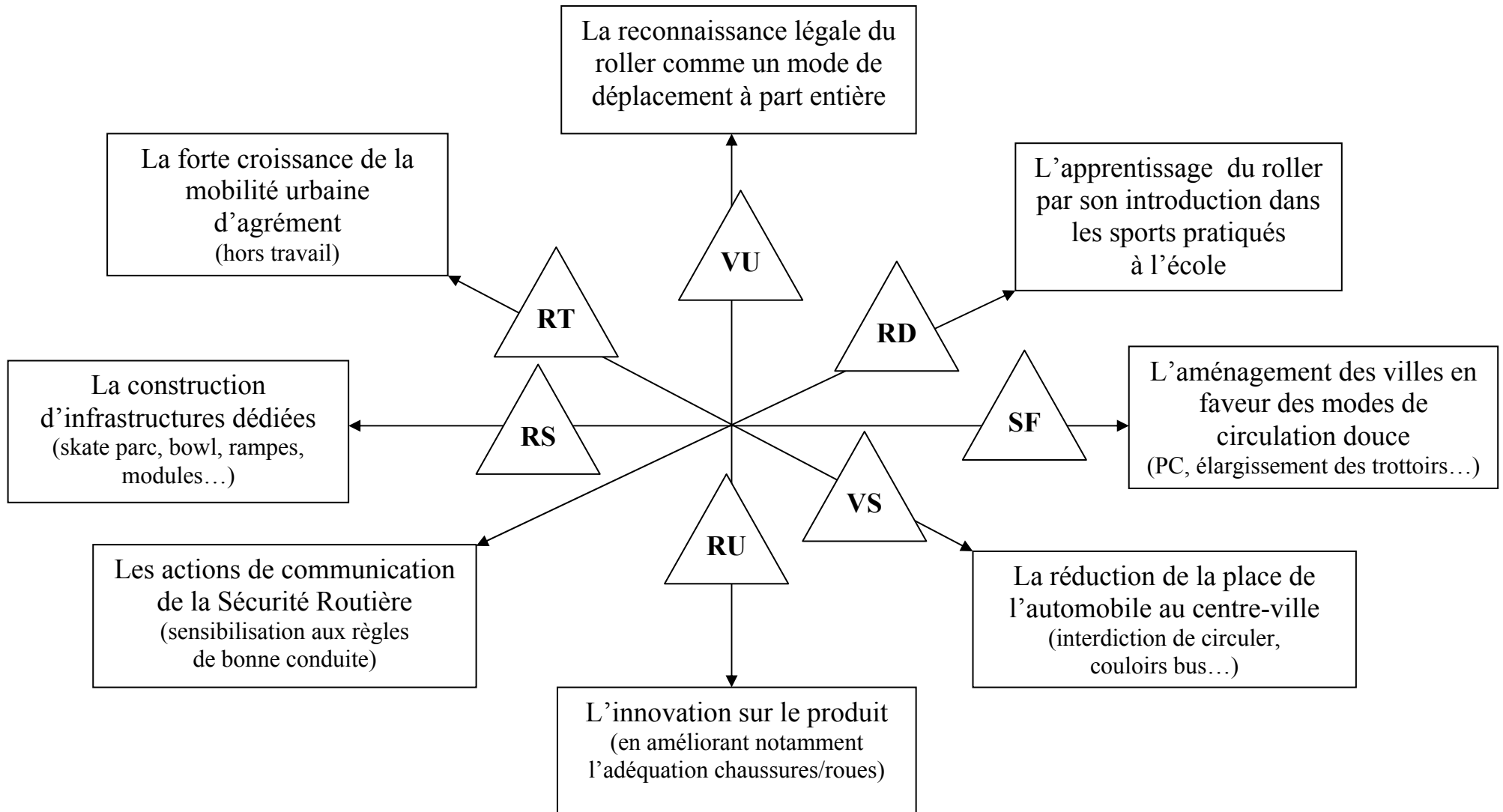
Traumatologie du roller

o Source : Thèse de médecine du Dr Thomas Sauter (2000)



Scénario de développement du roller comme mode de déplacement urbain

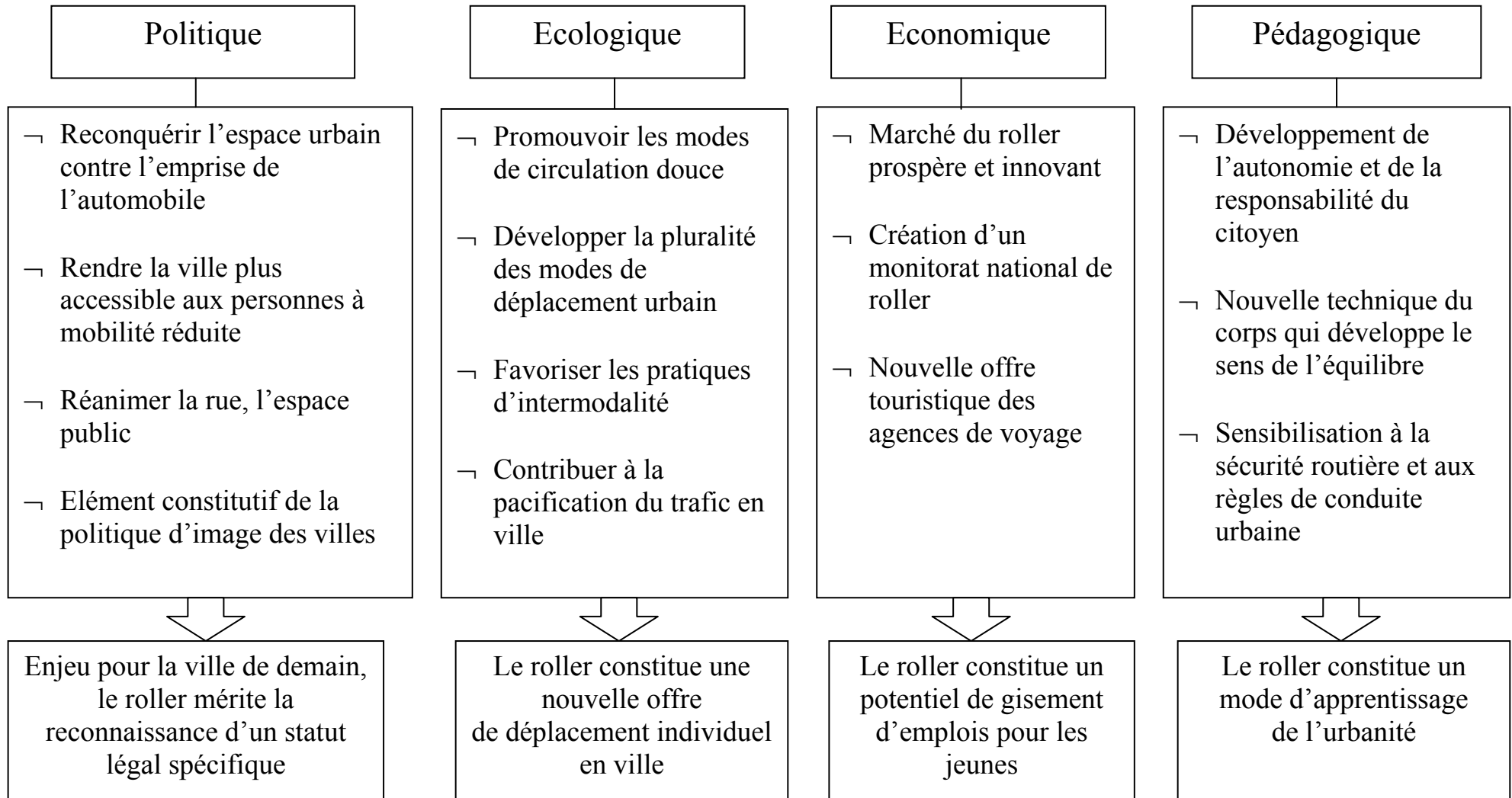
o Définition des conditions les plus favorables au développement du roller dans l'avenir :



IV. LA GESTION DU ROLLER

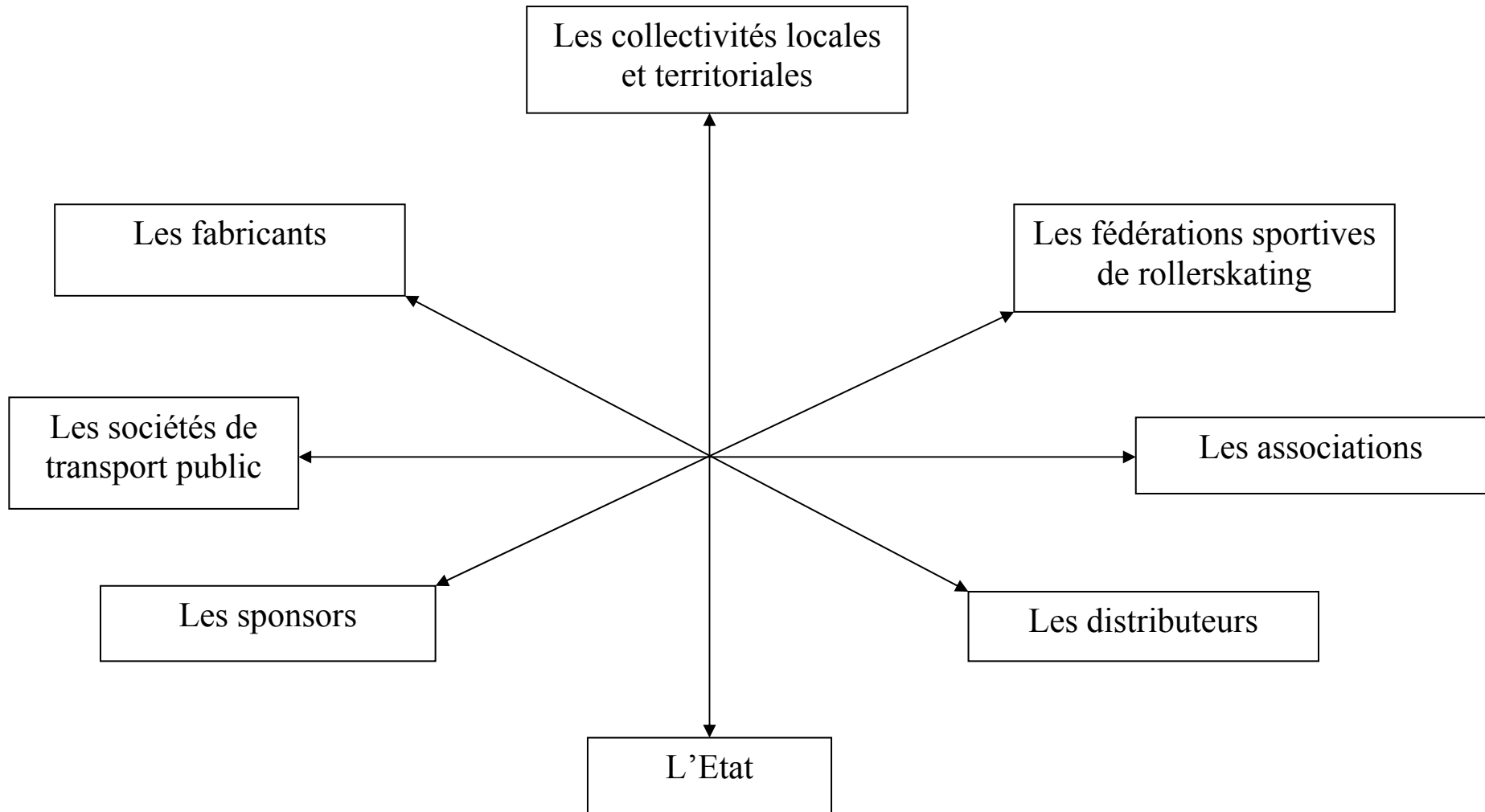
Définition des enjeux du roller

o Les 4 enjeux majeurs du roller :



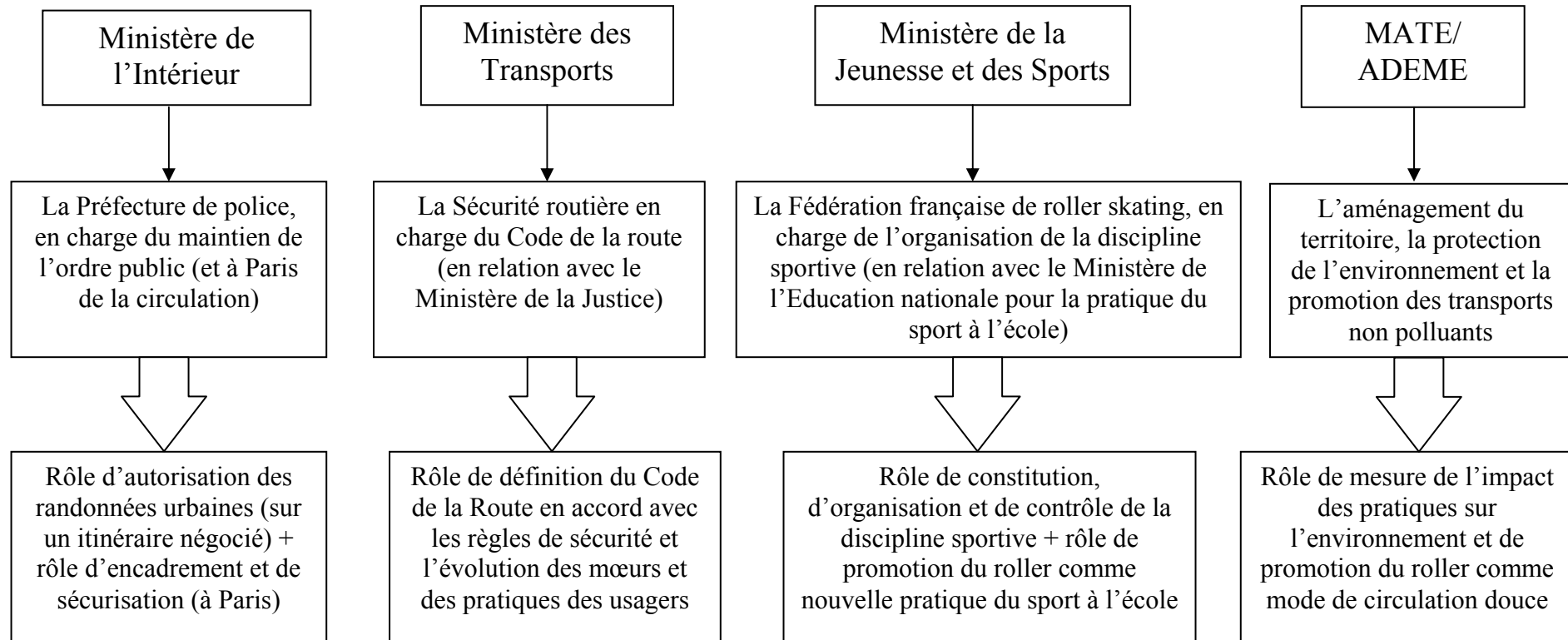
Le jeu des acteur

- Principaux acteurs concernés par le roller et qui ont le pouvoir d'agir sur lui :



(1) Focus sur la définition du rôle de l'Etat

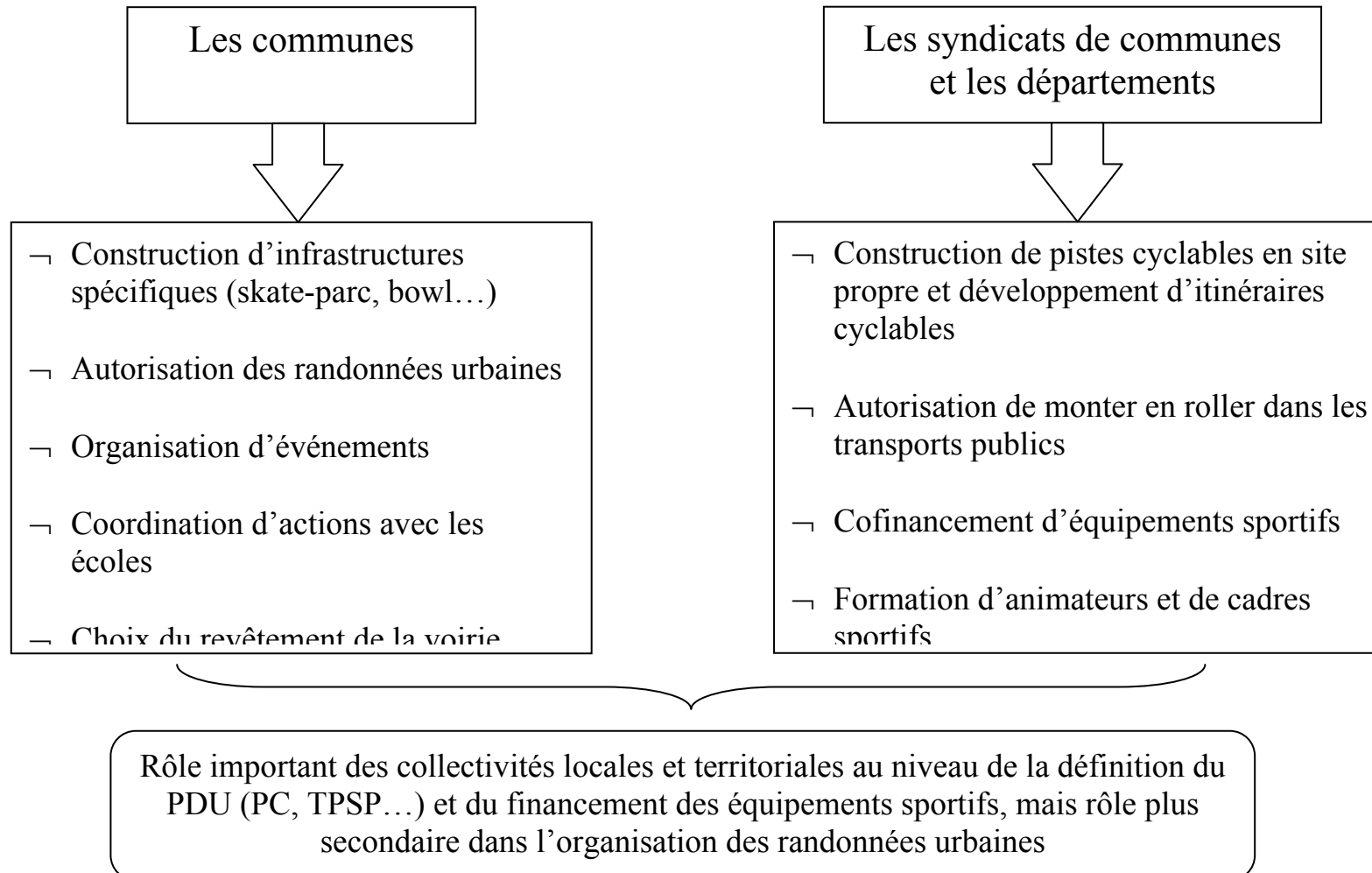
Le roller intéresse plusieurs ministères :



Il devient urgent que l'Etat définisse clairement le statut du roller et prenne l'initiative d'actions d'information et de sensibilisation à la pratique du roller en harmonie avec les autres modes

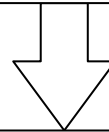
(2) Focus sur le rôle des collectivités locales et territoriales

o Deux types de collectivités :



o Les différents services des villes en charge du roller :

- La Direction des Sports (Annecy, Rennes, Lausanne)
- La Direction de la Voirie (Paris)
- La Direction des Déplacements (Paris, Rennes)
- La Direction de la Sécurité Publique (Lausanne)
- La Délégation à la Jeunesse (Lausanne)

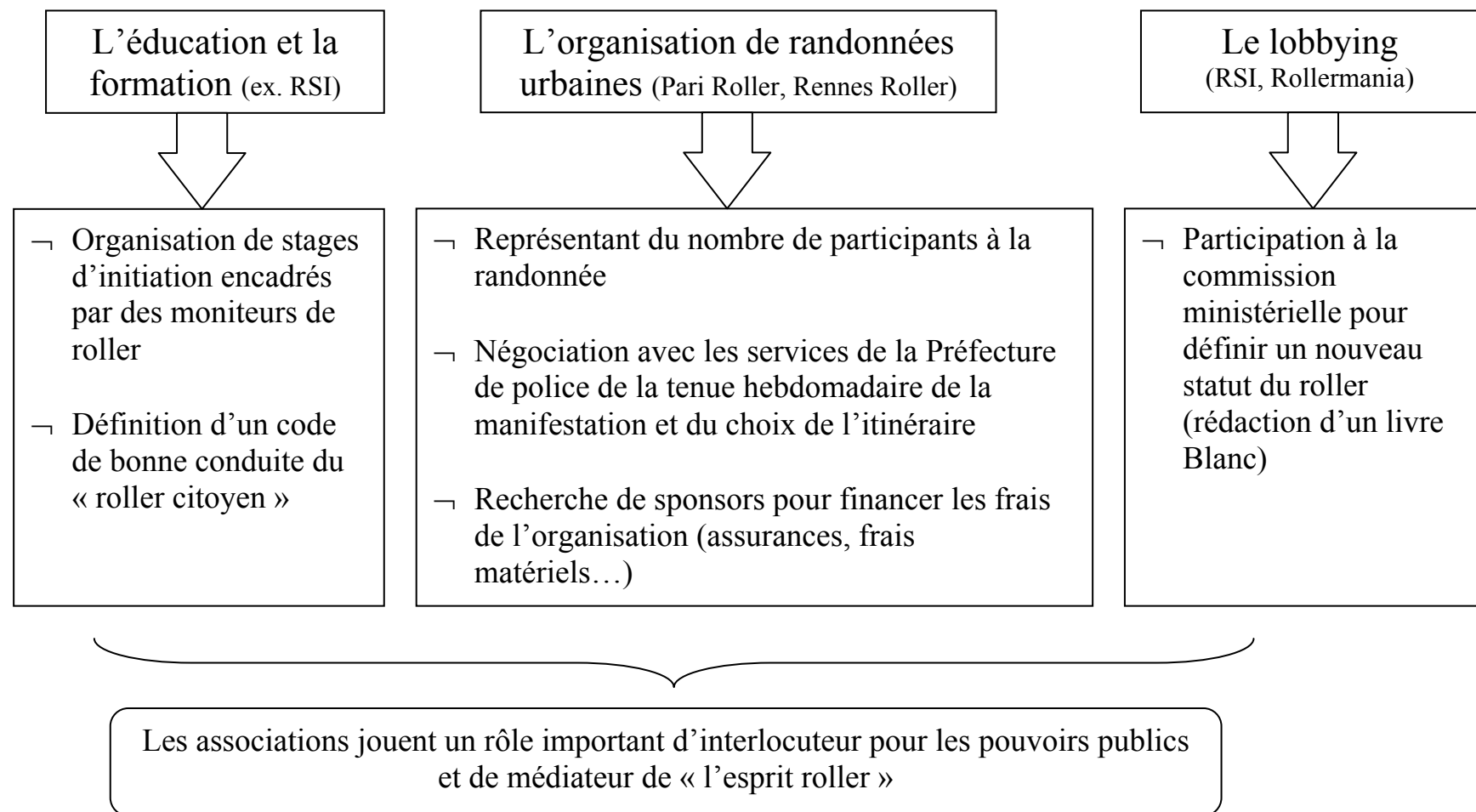


De la situation du roller dans l'organigramme des villes dépend le type et l'ampleur des politiques dont il fait l'objet :

- politique d'équipements sportifs (Annecy, Paris, Rennes, Lausanne)
- politique d'éducation sportive (Annecy, Lausanne)
- politique d'organisation d'événements (Rennes, Berlin)
- politique de déplacement (Paris, Rennes)

(3) Focus sur le rôle des associations

Plusieurs manières de promouvoir la pratique du roller pour les associations :



(4) Focus sur le rôle des fabricants

o On peut distinguer 3 grands types de fabricants de rollers :

Les fabricants de
chaussures de ski
(Rossignol, Salomon...)

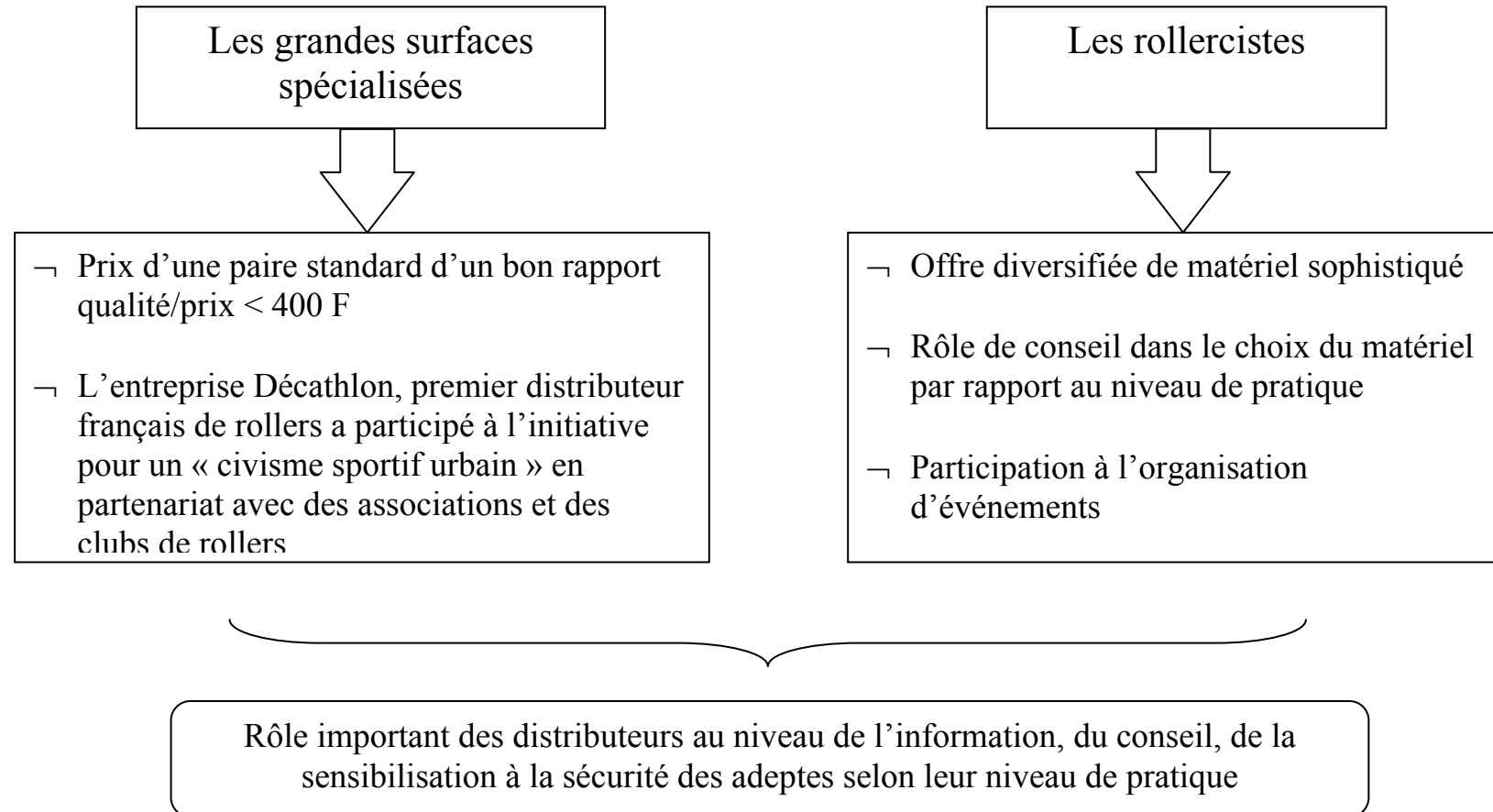
Les fabricants de
chaussures de sport
(Nike)

Les marques de spécialistes
(Rollerblade, Roces, Hypno,
Oxygen, K2...)

- L'américain Rollerblade est le leader du marché
- Il y a une synergie évidente entre fabricants de chaussures de ski et fabricants de rollers
- Les fabricants jouent un rôle important dans l'innovation du produit : de nouveaux produits sont à l'étude pour améliorer le passage roulage/marche à pied ou roller/chaussure

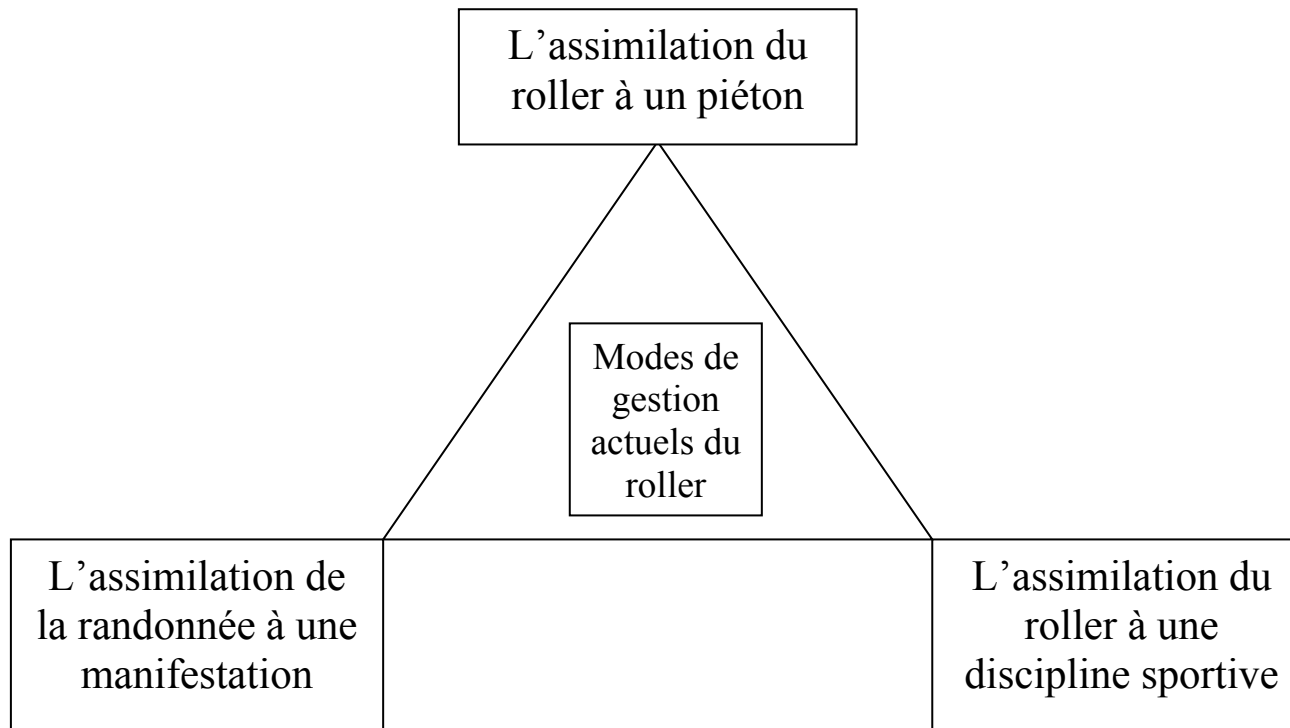
(5) Focus sur le rôle des distributeurs

o 2 grands types de distributeurs de rollers :



Les modes de gestion du roller

- On peut constater l'inadéquation des modes de gestion actuels du roller fondés sur la maîtrise de l'espace urbain :



(1) L'assimilation du roller à un piéton

- o L'assimilation en droit du roller à un jeu ou du roller à un piéton ne peut que soutenir la distorsion d'avec les faits

En droit

- L'interdiction pour le roller de rouler sur la chaussée repose sur l'ordonnance du 25/7/1862 aux termes de laquelle est proscrite « *la pratique de tous jeux susceptibles de gêner la circulation ou d'occasionner des accidents* »
- Cette ordonnance est complétée par un décret du Ministère des Transports de 1983 aux termes duquel le patin à roulettes est tenu de circuler, en ville, sur les trottoirs, à emprunter les passages cloutés et à respecter les feux de signalisation ; et sur la route, à rouler du côté gauche conformément aux articles R217 à R219-4 du Code de la Route

En fait

- Le roller ne peut être réduit à un jeu puisque son terrain d'activité s'étend à toute la ville, qu'il constitue aussi un sport et un moyen de transport
- On évalue à 15 km/h la vitesse moyenne de ceux qui l'utilisent comme moyen de déplacement urbain

Un arrêt de la Cour de Cassation du 1^{er} mars 2001 risque de faire jurisprudence en cassant le PV d'un policier établi à l'encontre d'un patineur roulant sur la chaussée :

- En première instance, le tribunal de police avait déjà donné tort au policier répressif en estimant que le roller constituait « *un véritable moyen de locomotion au même titre que les vélocipèdes, les patinettes et les trottinettes qui empruntent la chaussée* »
- La plus haute instance judiciaire confirme la relaxe du patineur en arguant que « *le gardien de la paix n'explique pas en quoi le patineur gênait la circulation ou était susceptible de provoquer des accidents* »

(2) L'assimilation de la randonnée à une manifestation

- o Aux termes de la loi, un groupe de plus de 50 personnes réunies sur la voie publique constitue une manifestation, qui en tant que telle, est soumise à une demande d'autorisation auprès des services de la préfecture

Non autorisée

- La randonnée a lieu mais elle est « sauvage »
- Les organisateurs ne peuvent pas faire de communication, la randonnée reste confidentielle
- Chaque participant est tenu individuellement pour responsable (s'il cause des dommages à un tiers, son assurance personnelle le couvrira, ou pas)

Officielle

- La randonnée est officielle (a fait l'objet d'une autorisation ou d'une simple déclaration en préfecture)
- La randonnée bénéficie de services d'ordre et de secours, assurés par les services compétents, de police (Paris) et/ou bénévolement par les membres de l'association organisatrice (Rennes)
- Les organisateurs peuvent communiquer et faire sponsoriser la randonnée
- L'assurance « Responsabilité civile » est prise en charge par l'organisation

Le phénomène de la randonnée urbaine, qui s'étend dans toutes les grandes villes françaises, est une manifestation sur la voie publique, dont l'objet de revendication n'est autre que de jouir librement de la voirie, dont l'originalité est d'avoir lieu chaque semaine, en empruntant à chaque fois un itinéraire différent

(3) L'assimilation du roller à une discipline sportive

- o Il y a une tendance naturelle des pouvoirs publics et des instances sportives à enfermer la pratique du roller dans une discipline sportive codifiée par un corps de règles et circonscrite en un lieu

+

- Construction d'équipements sportifs par les collectivités locales
- Assimilation par le sport fédéral et reconnaissance du roller comme sport olympique (cf. le rink hockey)
- Investissement des sponsors dans des rencontres sportives reconnues au plan international (cf. l'IRCL de Lausanne)

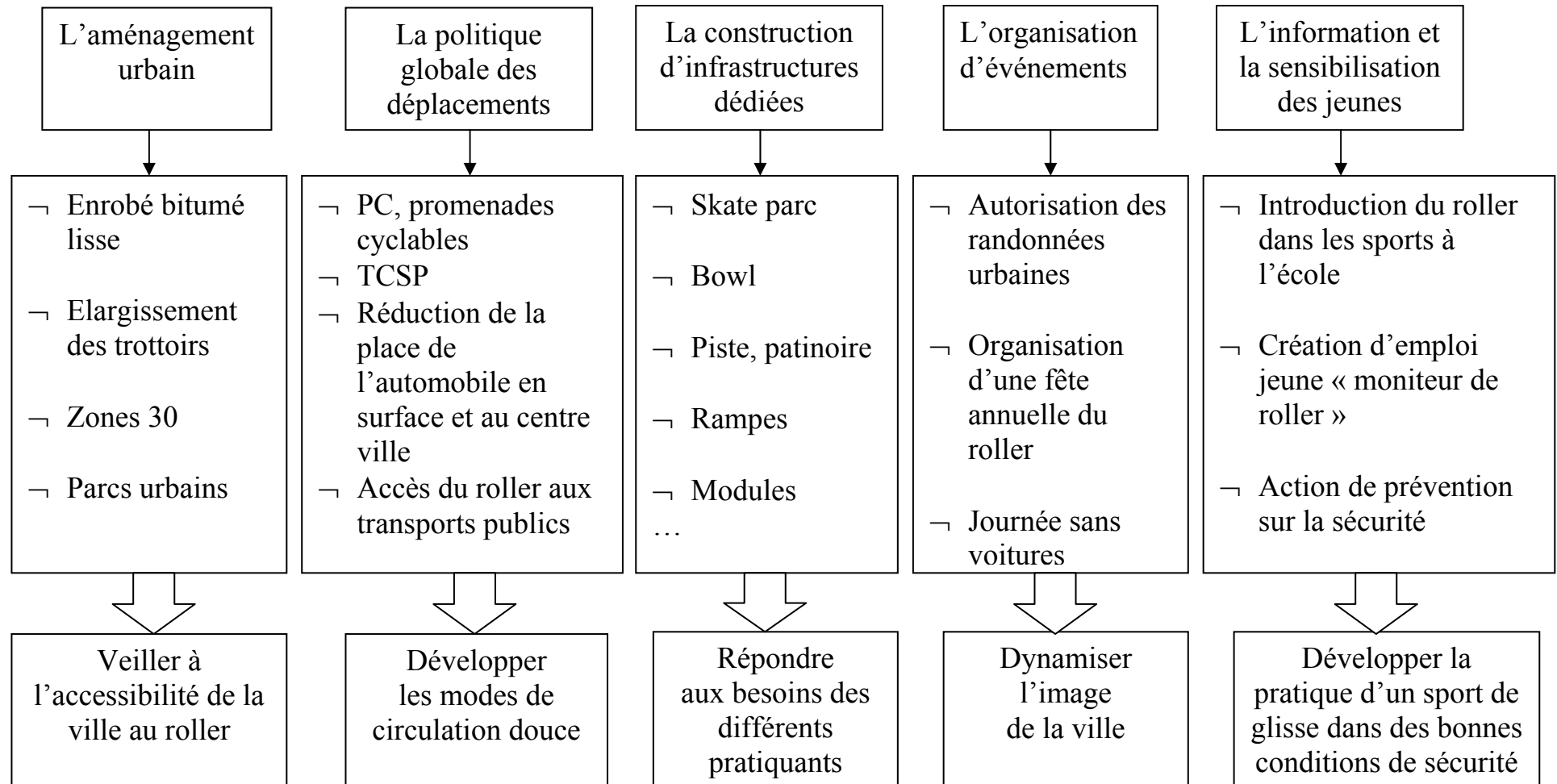
-

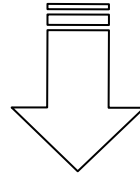
- Dénégation du roller comme sport de glisse et de la jouissance du « hors cadre » qu'il procure
- Dévaluation du roller comme sport de rue et de ses vertus d'animation des villes ou des quartiers
- Construction d'équipements coûteux et qui « vieillissent » mal : ils sont désertés dès lors qu'ils ne répondent plus aux besoins des différents niveaux techniques atteints par les pratiquants

- Le roller exige des équipements sportifs souples et évolutifs, qui sachent intégrer les différents niveaux de pratique (du débutant au niveau « expert »)
- A l'instar du ski, la gestion du roller doit laisser place au « hors piste », à des espaces d'évolution libre en ville, qui ne sont pas forcément prévus à cet effet (cf. Le Trocadéro)

Pour une politique en faveur du roller

On peut distinguer 5 types de mesures en faveur du roller :





- La reconnaissance du roller dans son statut de mode de déplacement à part entière - en plus de combler un vide juridique préjudiciable à toutes les parties (le roller comme les autres modes, les collectivités locales comme les assurances) - permettrait de l'intégrer plus facilement dans les politiques de déplacement urbain, et plus généralement, de renforcer la justification des politiques favorables aux transports publics et aux modes de circulation douce
- L'aménagement urbain favorable au roller contribue aussi à rendre la ville plus propice et plus accessible aux personnes à mobilité réduite

La situation du roller à Paris

- o Le contexte de la ville de Paris est favorable au développement du roller comme mode de déplacement, mais l'absence de statut juridique empêche sa véritable prise en compte dans une politique de déplacement

+

- Ville dense, larges trottoirs, vastes esplanades, culture du bitume lisse (notamment pour le revêtement des trottoirs)
- Institutionnalisation des randonnées urbaines (succès constant, au moins pour celles du vendredi soir et du dimanche après-midi)
- Fréquentation multipliée par 10 des rollers sur les voies sur berges, fermées à la circulation le dimanche après-midi (entre 1999 et 2000)
- Développement d'équipements spécifiques (espaces d'évolution libre, roller parc, terrains de rink-hockey, pistes de rollers...), situés sur l'espace public, dans les espaces verts ou dans les équipements sportifs
- Développement d'une politique favorable au transport public et aux modes de circulation douce (TPSP, élargissement des trottoirs, voies vertes...)

-

- L'absence de statut du roller empêche de l'inclure officiellement dans les politiques de déplacements alternatifs
- La demande des rollers est peu constituée en groupe de pression auprès des services municipaux
- La RATP a une position ambiguë d'interdiction / tolérance du roller dans les TP

La situation du roller à Berlin

o Le contexte de la ville de Berlin est moins favorable que Paris au développement du roller comme mode de déplacement, mais l'importance des zones 30 et du réseau des pistes en cyclables favorise les pratiques de loisir

+

- Pratique répandue du roller comme loisir à l'intérieur des grands parcs urbains
- Présence importante du vélo comme mode de déplacement alternatif
- Existence de nombreuses et longues pistes cyclables
- Les zones 30 couvrent les $\frac{3}{4}$ de la voirie berlinoise
- Trafic automobile plus modéré qu'à Paris
- Distance importante entre les stations de transport public pour être effectuée à pied

-

- Législation interdisant le roller sur la chaussée, sur les pistes cyclables, dans les transports publics, dans les magasins...
- Trottoirs très peu roulants (dallages avec larges interstices)
- La randonnée urbaine éprouve plus de difficulté à s'institutionnaliser qu'à Paris (voir par exemple, le projet de limiter sa vitesse à 10 km/h comme une manifestation ordinaire)
- Trafic automobile plus fluide qu'à Paris
- Climat moins favorable qu'à Paris

La situation du roller à Rennes

- o Le contexte de la ville de Rennes est peu favorable au développement du roller comme mode de déplacement, même si celui-ci bénéficie d'une reconnaissance politique

+

- Autorisation municipale de la randonnée du jeudi soir
- Politique d'animation de la ville autour du roller (l'événement Rennes sur roulettes)
- Création d'un emploi jeune moniteur de roller (qui fait aussi de l'animation, l'été, dans la rue)
- Existence d'équipements spécifiques (skate parc, rampes, modules...)
- Politique favorable au TPSP et aux modes de circulation douce (vélo)

-

- Centre ville pavé, peu roulant
- Plaintes des riverains liées à la présence de rolleurs sur certains spots
- Campus étudiant éloigné du centre-ville
- Nombreuses zones pavillonnaires à la périphérie non bitumées

La situation du roller à Annecy

- o Le roller est très fortement développé et soutenu par la mairie en tant que loisir sportif, en revanche il demeure très marginal en tant que mode de déplacement

+

- Fréquentation très importante des rollers sur la promenade cyclable autour du lac
- Culture sportive des habitants très développée (notamment en ce qui concerne les sports de glisse)
- Construction d'un splendide bowl en béton de 2 millions de F avec vue sur le lac (et projet de construction d'une patinoire dédiée au roller l'été, au patinage à glace de vitesse l'hiver)
- Introduction du roller dans les sports à l'école
- Animation municipale gratuite pour initier à la pratique du roller en toute sécurité
- Le roller est autorisé dans les transports publics (bus)

-

- Zones piétonnes et traitement au sol pavé au centre-ville
- Centre-ville praticable à pied
- Roller interdit dans les commerces et plutôt « mal vu » dans les zones piétonnes

La situation du roller à Lausanne

- o La vocation sportive et spectaculaire du roller est affirmée dans la capitale olympique, où a lieu chaque année la plus importante manifestation mondiale du roller

+

- Culture du sport et des sports de glisse
- Pratique du roller comme sport de descente dans certaines rues de la ville (pour un public d'adolescents, les transports publics servant alors de remonte-pente) et comme loisir familial sur les voies en bordure du lac
- Organisation annuelle (au mois d'août) de l'IRCL (International Roller Contest de Lausanne) qui réunit les meilleurs mondiaux dans les disciplines sportives du roller (saut, descente, figures etc.)
- Existence d'un skate-parc (qui comprend un bowl construit en bois) et de modules installés dans différents quartiers de la ville
- L'aéroport de la Blécherette, qui est fermé le soir, sert l'été de piste de roller

-

- Le roller est assimilé à un jeu et son usage est interdit sur la chaussée
- La topographie de la ville, avec les fortes déclivités des rues (de 5% jusqu'à 20%) relègue la pratique du roller comme déplacement urbain à une gageure qui n'est envisageable que pour une minorité de spécialistes

Hugues OLLIVIER
ETUDES & CONSEIL
Siret : 395 137 532 00010
45, rue Polonceau
75018 Paris
Tel. et fax : 01 42 54 95 85
E-mail : ollivierh@aol.com